

Pays d'associations

Des maillons démocratiques sous tension

CLÉMENTINE GUILBAUD DEMAISON
LAURENCE DE NERVAUX



**Destin
Commun**
More in Common France

Octobre 2026

Pays d'associations

Des maillons démocratiques
sous tension

CLÉMENTINE GUILBAUD DEMAISON
LAURENCE DE NERVAUX



**Destin
Commun**

More in Common France

Octobre 2026

Sommaire

Introduction	5
Méthodologie	6
1. Les associations au cœur du capital démocratique français	7
a. Des acteurs massivement reconnus comme utiles à la société et à la démocratie	8
b. Un capital de confiance fondé sur la proximité et l'utilité	11
2. Le bénévolat, creuset de la démocratie	15
a. L'expérience du bénévolat traverse largement la société	16
b. L'expérience de l'engagement est corrélée à un capital démocratique plus élevé	18
c. Le bénévolat, un rempart relatif face aux tentations de rupture illibérale	20
3. Les associations au service de la démocratie	21
a. Tisser la société : créer les conditions sociales de la démocratie	22
b. Les associations, filets de sécurité d'un État défaillant	24
c. Sentinelles sociales : les yeux et les oreilles de la société	26
d. Donner aux citoyens des moyens d'agir sur la vie collective	28
4. Des contre-pouvoirs fragilisés	31
a. Des menaces matérielles visibles	32
b. La crainte d'un essoufflement de l'engagement bénévole	35
c. Des risques sur les libertés associatives moins identifiés	36
d. Une fragilisation des associations par la défiance des citoyens	37
5. Associations et politique : le défi de la polarisation	41
a. Une demande consensuelle de mieux associer les associations aux décisions politiques	42
b. Le fantasme de la neutralité	43
c. Polarisation : un jeu d'équilibriste pour les associations	46
d. Le syndrome Colombe, ou le piège de la polarisation	50
Conclusion	52

Introduction

Rares sont les Français qui n'ont jamais croisé une association au cours de leur vie. Faire du sport en club, aller au centre de loisirs, être élu à l'association de parents d'élèves, devenir bénévole au comité des fêtes, participer à des maraudes, recourir à la banque alimentaire, ramasser des déchets, donner à une association humanitaire, rendre visite à un proche en maison de retraite : de l'activité la plus ordinaire à l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, les associations sont présentes partout sur le territoire et à tous les âges de la vie. Plus d'un Français sur deux (53 %) est d'ailleurs ou a déjà été bénévole dans une association.

Cette présence repose sur un tissu d'une ampleur considérable. La France compte autour de 1,5 million d'associations en activité. Plus de 73 000 ont encore été créées entre juillet 2023 et juin 2024. Derrière un même statut coexistent ainsi des réalités extrêmement différentes : la très grande majorité reposent essentiellement sur l'engagement bénévole, tandis qu'environ 154 000 associations emploient 1,9 million de salariés, soit près d'un salarié du secteur privé sur dix. Cette place particulière tient aussi à l'histoire française de la conquête des droits sociaux. La loi de 1901 pose ainsi un principe connu de tous les Français : celui de la libre association des citoyens, sans autorisation préalable de l'État. Érigée en principe fondamental reconnu par les lois de la République par le Préambule de la Constitution de 1946, la liberté d'association a, dans notre pays, valeur constitutionnelle.

La possibilité pour les citoyens de se regrouper, de s'organiser et d'agir collectivement constitue ainsi l'une des libertés fondamentales, aujourd'hui tenue pour acquise, sur lesquelles repose notre démocratie. Pourtant, derrière la vitalité affichée, les signes de fragilisation s'accumulent. Après quinze années marquées par une forte diminution de la proportion des subventions publiques dans leurs ressources, les associations alertent depuis deux ans sur une crise budgétaire d'une ampleur inédite, qui menace désormais la poursuite des activités de nombreuses structures, les services qu'elles rendent à la population et les emplois qu'elles représentent. À cette fragilisation économique s'ajoute une tension plus politique autour de leur rôle. Dans un espace public fortement polarisé, leur légitimité à défendre des causes, à interpeller les pouvoirs publics ou à prendre part au débat collectif fait elle-même l'objet de contestations parfois violentes de la part d'acteurs médiatiques ou politiques, ou d'anonymes sur les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, quelle place les Français reconnaissent-ils aujourd'hui aux associations dans notre démocratie ? Nous avons d'abord cherché à comprendre la manière dont les associations et l'engagement bénévole s'inscrivent dans la vie des Français, ainsi que les rôles qu'ils reconnaissent aux associations dans le fonctionnement de la démocratie. Nous avons ensuite exploré leur perception des fragilités qui traversent aujourd'hui le secteur associatif. Enfin, nous avons analysé jusqu'où les Français considèrent les associations comme légitimes à intervenir dans le débat et la décision politiques, et à quelles conditions cet engagement peut être concilié avec l'indépendance qu'ils attendent d'elles.

Méthodologie

Une enquête quantitative

Échantillon

- 2324 personnes représentatives de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus.
- Représentativité assurée par la méthode des quotas : sexe et âge (croisés), profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence.
- Critères de redressement : Sexe et âge (croisés), profession, région, catégorie d'agglomération et comportement électoral au premier tour des élections législatives de 2024.

Mode de recueil

Enquête auto-administrée en ligne

Dates

Du 17 au 25 mai 2026

Une enquête qualitative

Sept groupes de discussion de deux heures ont été organisés dans le cadre de cette étude, soit 14 heures d'échanges menés entre le 2 et le 10 juillet 2026.

Les participants ont été répartis en groupes réunissant des personnes partageant des sensibilités et des systèmes de valeurs relativement proches, afin de favoriser des échanges approfondis et de faire émerger différentes manières d'appréhender la démocratie.

La composition de l'ensemble des groupes a par ailleurs intégré une large diversité selon l'âge, le genre, le lieu de résidence, la catégorie socioprofessionnelle et la proximité partisane.

1.

Les associations au cœur du capital démocratique français

« Il y a toujours au moins quatre, cinq associations, même dans les plus petits endroits, les petits villages reculés. Dans les villes, j'en parle même pas... Donc oui, c'est vraiment un moteur au moins local, si c'est pas national. »

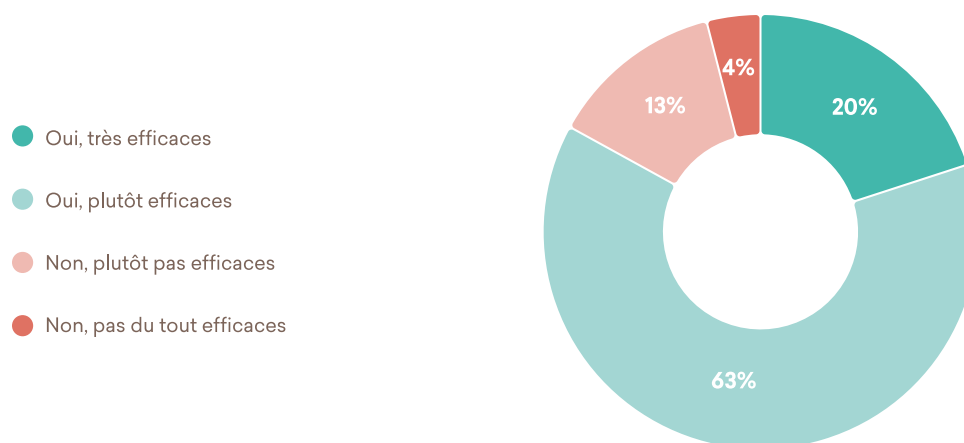
Sébastien,
45 ans, Var,
proche de Renaissance

a. Des acteurs massivement reconnus comme utiles à la société et à la démocratie

Le premier constat que cette enquête établit est majeur : dans un contexte marqué par une grande incertitude quant à la légitimité et à l'efficacité de différents acteurs et institutions de la vie publique, les associations bénéficient d'une reconnaissance particulièrement large. 83 % des Français estiment qu'elles sont efficaces pour améliorer la vie des gens, et cette opinion dépasse 73 % quelles que soient les sensibilités politiques. Cette validation de leur efficacité concrète et de leur utilité sociale se double d'une reconnaissance explicitement démocratique : 74 % des Français considèrent que les associations jouent un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien. Là encore, le constat traverse les affiliations partisanes. C'est parmi les sympathisants du Rassemblement National que cette reconnaissance est la moins élevée, mais elle demeure très majoritaire, à 61 %.

Figure 1. L'efficacité des associations pour améliorer la vie des gens

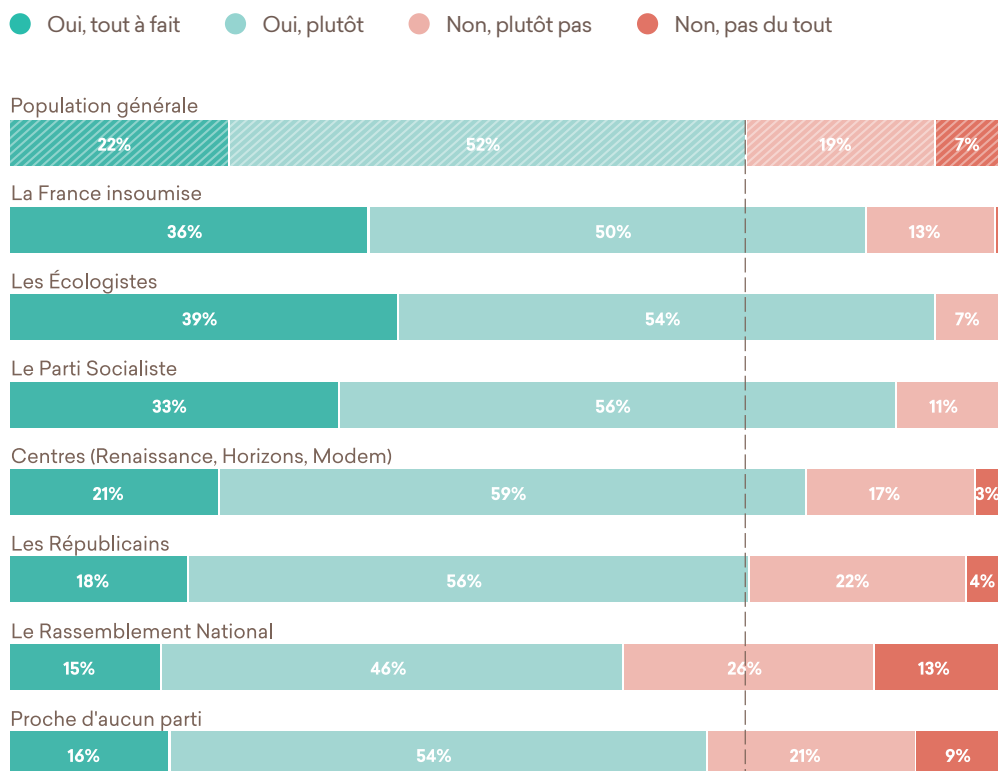
Selon vous, les associations sont-elles efficaces pour améliorer la vie des gens ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Figure 2. La contribution des associations à la vie démocratique, selon les sensibilités politiques

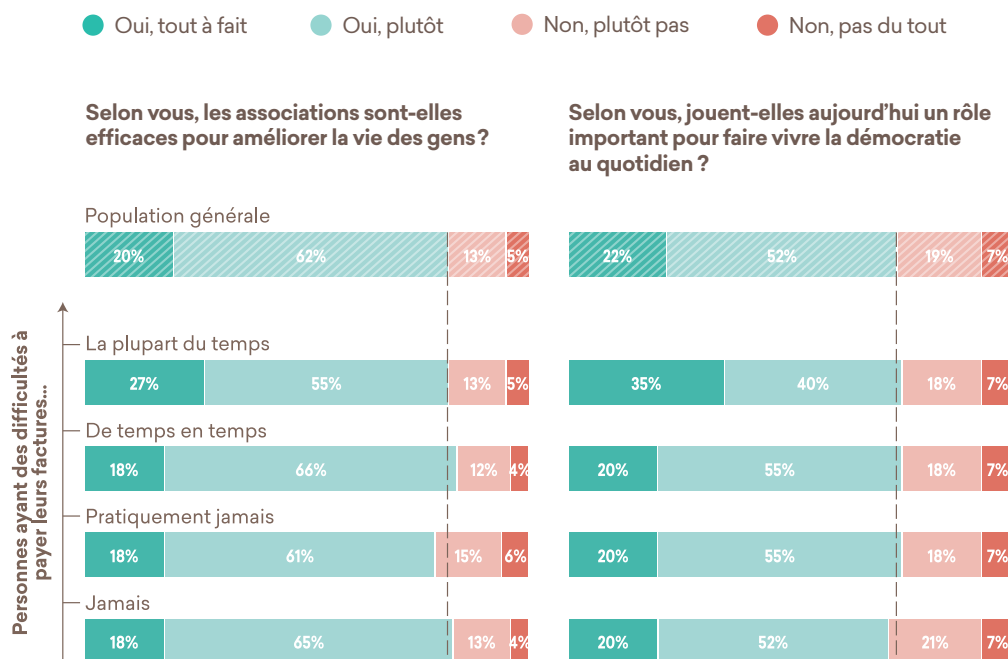
Selon vous, les associations jouent-elles aujourd'hui un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Surtout, cette perception positive ne semble pas être réservée aux Français les plus satisfaits de la société telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. Elle est même particulièrement forte chez ceux qui font le plus directement l'expérience des fragilités économiques et sociales et qui sont les plus susceptibles d'être insatisfaits du fonctionnement actuel de la démocratie. Ainsi, parmi les Français qui déclarent avoir la plupart du temps des difficultés à payer leurs factures à la fin du mois, 27 % jugent les associations très efficaces pour améliorer la vie des gens, contre 20 % de l'ensemble des Français. Et 35 % considèrent qu'elles jouent un rôle très important pour faire vivre la démocratie au quotidien, contre 22 % en population générale. De même, parmi les Français qui évaluent le fonctionnement actuel de la démocratie entre 0 et 4 sur 10, 66 % estiment malgré tout que les associations jouent un rôle important pour la faire vivre au quotidien. Pour ces personnes, les associations apparaissent ainsi comme l'un des espaces dans lesquels une expérience concrète de la solidarité mais aussi de l'action collective et de la démocratie continue d'exister.

Figure 3. La reconnaissance de l'utilité sociale et démocratique des associations selon la situation économique des Français



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Les groupes de discussion permettent de comprendre sur quoi repose cette reconnaissance du rôle démocratique des associations. Pour certains participants, les associations ne sont pas seulement utiles dans une démocratie : leur existence même constitue l'un des signes qu'un régime politique est démocratique. La liberté de s'associer, la possibilité de défendre collectivement une cause et l'existence de contre-pouvoirs apparaissent comme des manifestations concrètes de la possibilité des citoyens de s'exprimer et d'exercer un pouvoir d'action et de décision, et donc comme des signes permettant de distinguer une démocratie d'un régime autoritaire.

« S'il existe des associations, ça veut dire qu'on est dans un pays démocratique. Dans des pays qui ne sont pas démocratiques, il y a pas d'associations. Là, tout est verrouillé. C'est un pilier, enfin, c'est un maillon essentiel, je pense. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

Ce constat fait directement écho à notre étude sur le rapport des Français à la démocratie.¹ Nous y présentons la notion de capital démocratique pour désigner l'ensemble des ressources qui permettent à une société de faire vivre durablement la démocratie : des valeurs et principes intériorisés, une mémoire et des symboles communs, des pratiques, mais aussi la connaissance et la reconnaissance des institutions et contre-pouvoirs qui la garantissent. Les associations, parce qu'elles agissent en faveur du maintien des libertés individuelles et parce qu'elles sont elles-mêmes des espaces de décisions pour les citoyens, participent à entretenir activement notre capital démocratique national.

« Il y a toujours au moins quatre, cinq associations, même dans les plus petits endroits, les petits villages reculés. Dans les villes, j'en parle même pas... Donc oui, c'est vraiment un moteur au moins local, si c'est pas national. »

Sébastien, 45 ans, Var, proche de Renaissance

1. Capital démocratique
- Les Français et
la démocratie :
attachement, exigences,
défis, Destin Commun,
septembre 2026

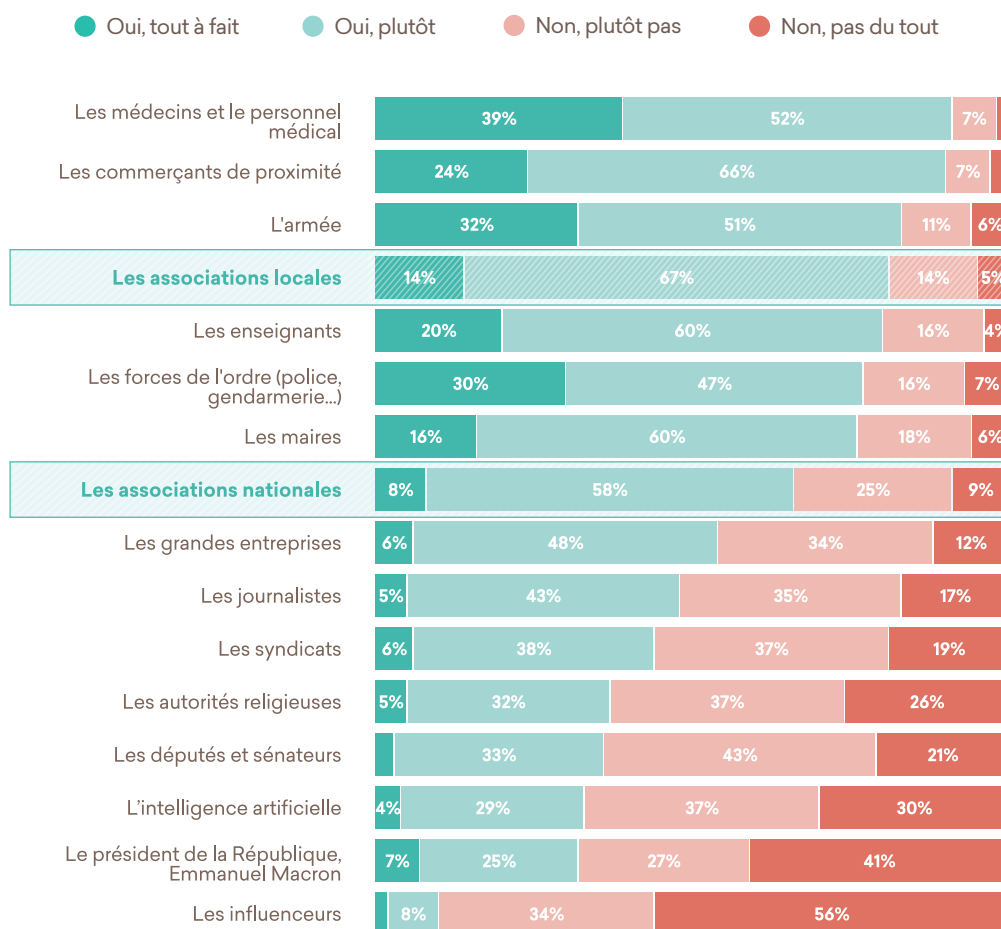
b. Un capital de confiance fondé sur la proximité et l'utilité

Cette reconnaissance du rôle majeur des associations dans la société et la démocratie est doublé d'un niveau de confiance élevé envers elles. Pour mieux comprendre les ressorts de cette confiance envers un monde associatif très hétérogène, nous avons distingué, dans l'enquête quantitative, les « associations locales » et les « associations nationales », bien que cette distinction ne corresponde à aucune nomenclature ou définition formelle. Au sein du statut associatif coexistent des réalités extrêmement différentes, formant un continuum allant de petites structures reposant sur quelques bénévoles à l'échelle d'un village ou d'un quartier, jusqu'à des organisations structurées employant plusieurs milliers de salariés et disposant d'implantations sur l'ensemble du territoire. Il ne s'agit ainsi pas d'opposer deux catégories d'organisation, mais d'observer ce que les Français projettent derrière deux échelles d'action.

Le constat principal est que les Français ont très majoritairement confiance dans les deux types de structures : 81 % des Français déclarent faire confiance aux associations locales, et 64 % aux associations nationales. Si l'on analyse la confiance différenciée accordée par les Français à différents acteurs, rôles et institutions, les associations locales se situent parmi les acteurs qui inspirent le plus confiance, juste derrière les médecins et personnels médicaux (91 %), les commerçants de proximité (90 %) et l'armée (83 %). Les associations nationales recueillent une confiance moins massive, mais qui reste élevée en comparaison de nombreux autres acteurs de la vie démocratique. Avec 64 %, elles se situent derrière les enseignants, les forces de l'ordre ou les maires, mais nettement devant les grandes entreprises (54 %), les journalistes (48 %), les syndicats (44 %), les députés et sénateurs (36 %) ou encore le président de la République (32 %). Dans une période marquée par une défiance de plus en plus profonde envers les institutions et organisations, le monde associatif conserve donc un capital de confiance solide et singulier.

Figure 4. Niveau de confiance accordé par les Français à divers acteurs de la vie publique et de la société

Dans quelle mesure faites-vous confiance ou pas confiance aux acteurs suivants ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

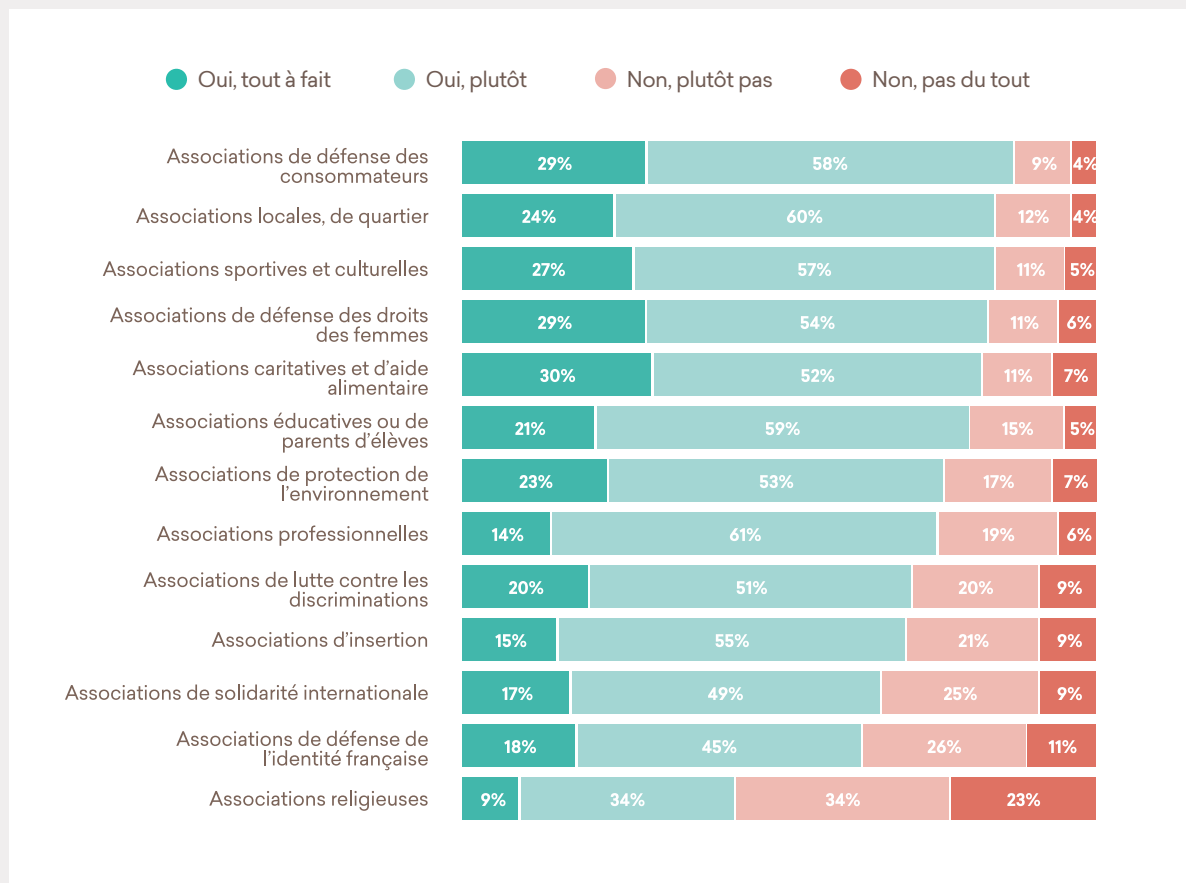
Plutôt qu'une défiance envers les grandes organisations associatives en tant que telles, l'écart entre les deux catégories souligne l'effet de la proximité dans la construction de la confiance. Les groupes de discussion révèlent d'ailleurs la porosité entre le profil national ou local : lorsque les participants sont invités à citer spontanément des associations, ils pensent d'abord à des organisations dont ils identifient immédiatement l'action concrète auprès d'eux-mêmes ou auprès de publics qu'ils côtoient quotidiennement : Secours populaire, Emmaüs, Croix-Rouge, Banques alimentaires, associations de consommateurs, mais aussi SPA ou associations de protection des animaux. Plusieurs de ces organisations sont d'ailleurs elles-mêmes nationales et fortement structurées, tout en étant connues à travers leurs actions et implantations locales : la frontière pertinente dans les représentations semble donc moins passer entre petites et grandes

associations qu'entre une action perçue comme proche, visible et concrète dans son action et une organisation perçue comme plus distante ou abstraite.

Le niveau de confiance varie aussi selon le domaine d'activité des associations, sans pour autant remettre en cause leur forte légitimité d'ensemble. Dans neuf des treize domaines testés, au moins trois quarts des Français déclarent faire confiance aux associations concernées. La confiance est particulièrement élevée envers les associations de défense des consommateurs (87 %), sportives et culturelles (84 %), de défense des droits des femmes (83 %), caritatives et d'aide alimentaire (82 %), de santé (82 %) ou encore de protection de l'environnement (76 %). Les associations de solidarité internationale, dont l'objet est la cible de critiques de la part des partis d'extrême-droite, bénéficient quant à elles de la confiance des deux tiers des Français (66 %), un score proche de celui des associations de défense de l'identité française (63 %). Les associations religieuses sont les seules à ne pas bénéficier d'une confiance majoritaire (43 %). Cette catégorie comporte néanmoins un certain flou qui masque la distinction que font les Français entre les organisations œuvrant dans les domaines de la solidarité et du médico-social, très populaires même lorsqu'elles sont d'inspiration religieuse – comme le Secours Catholique, fréquemment cité positivement -, et les organisations dont l'objet est confessionnel ou communautaire.

Figure 5. Niveau de confiance envers les associations en fonction de leur secteur d'activité

Faites-vous confiance aux associations dans les domaines suivants ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

« L'avantage de l'association, c'est qu'on est vraiment dans le concret. On voit l'action réelle sur le terrain. Et c'est mesurable. Contrairement aux partis politiques, où ça reste vraiment abstrait. On a beau parler, on a beau voter, on voit pas trop l'évolution des choses. Alors qu'au niveau associatif, on voit l'impact quand une association prend le sujet à bras-le-corps, on voit tout de suite la différence. »

Jean, 53 ans, Paris, proche de Horizons

Ces résultats font donc apparaître une confiance particulièrement forte lorsque la finalité de l'action est facilement identifiable et son utilité sociale concrètement perceptible, tandis qu'elle devient plus fragile lorsque l'association est associée à des appartenances, des identités ou des causes qui divisent l'opinion publique. Cette prime au concret permet aux associations d'échapper en grande partie à la défiance qui frappe les institutions et les acteurs politiques perçus comme plus éloignés de la vie quotidienne. Leur légitimité tient ainsi moins à leur statut juridique dit « de loi 1901 » qu'à leurs actions dont on peut identifier les bénéficiaires, observer les effets sur le terrain et parfois faire soi-même l'expérience.

« Le travail des associations, c'est d'être dans l'action, finalement. Moi, je pense aux deux que j'ai citées tout à l'heure, que ce soit la SPA ou les Restos du cœur : on sait ce qu'elles font. Elles sauvent des animaux, elles sauvent des personnes qui ont besoin de manger. Les Restos du cœur, moi, je donne beaucoup parce que j'ai très souvent des collectes de nourriture dans les supermarchés en bas de chez moi. Et je sais que ça sert réellement. Elles ne sont pas dans le bla-bla, elles agissent. »

Marvin, 43 ans, Paris, proche des Républicains

« Quand on ne le vit pas, on ne peut pas se rendre compte de l'ampleur que ça a. Moi, j'ai déjà eu recours à une association pour les violences faites aux femmes : de voir le soutien qu'il y a derrière, c'est très important. »

Angèle, 31 ans, Eure, Rassemblement National

2.

Le bénévolat, creuset de la démocratie

« Moi, je suis maman d'un enfant polyhandicapé et je suis présidente d'une association pour les enfants handicapés puisque les handicapés, justement, ça fait partie des personnes qui ne sont pas entendues. Parce que moi, j'ai un petit garçon, enfin, il a 35 ans, mais j'essaie de me battre pour qu'il puisse être reconnu comme une personne et pas comme une espèce de chose qu'on regarde. »

Fabienne,
58 ans, Var,
Rassemblement National

L'engagement associatif est loin d'être une pratique marginale. 53 % des Français déclarent avoir déjà été bénévoles dans une association au cours de leur vie : 18 % le sont aujourd'hui et 35 % l'ont été par le passé. Dans la suite de cette note, nous désignerons comme « bénévoles » l'ensemble de ces personnes, en précisant lorsqu'il est nécessaire de distinguer les bénévoles actuels des anciens bénévoles.

Cette expérience largement partagée permet d'interroger une autre dimension du rôle démocratique des associations. Au-delà des services qu'elles rendent ou des causes qu'elles portent, que change le fait de s'engager soi-même dans une association dans son rapport à la vie collective et à la démocratie ? Les résultats dessinent moins une relation mécanique de cause à effet qu'un cercle vertueux de l'engagement : les Français qui ont une expérience du bénévolat sont aussi, en moyenne, davantage attachés à la démocratie, connaissent mieux les institutions, croient davantage dans leur capacité d'action et se montrent un peu moins réceptifs à certaines tentations de rupture avec les règles démocratiques.

a. L'expérience du bénévolat traverse largement la société

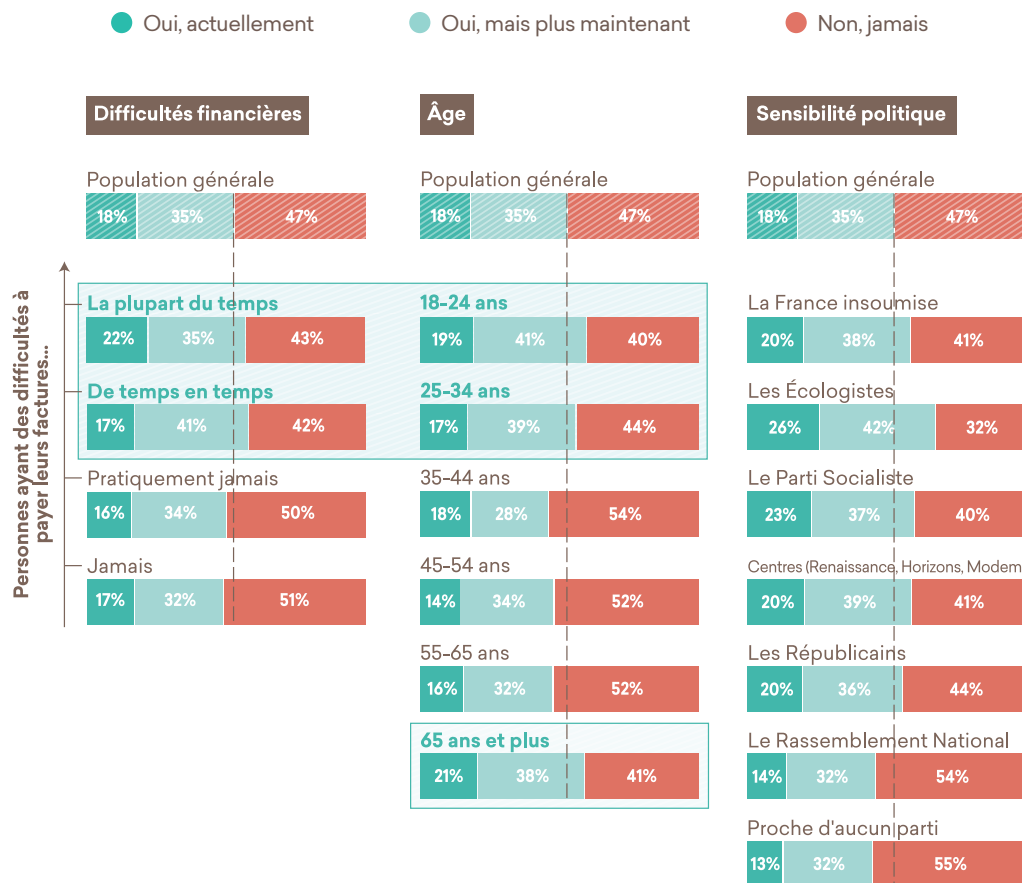
Le portrait des bénévoles vient d'abord nuancer l'image d'un engagement réservé à quelques catégories de personnes très spécifiques du point de vue socio-démographique. Certes, certaines différences apparaissent. 55 % des personnes qui sont ou ont été bénévoles sont des hommes, et l'engagement varie selon les âges de la vie. Les 18-24 ans sont particulièrement nombreux à avoir déjà fait l'expérience du bénévolat (60 %), comme les 65 ans et plus (59 %). À l'inverse, elle est moins répandue parmi les 35-44 ans (46 %) et le fait d'être actuellement engagé comme bénévole est plus rare chez les 45-54 ans : seuls 14 % sont aujourd'hui engagés, contre 18 % de l'ensemble des Français. Ces écarts correspondent notamment à des périodes de la vie où les contraintes professionnelles et familiales laissent moins de disponibilité à l'engagement.

Le niveau de diplôme est également assez déterminant : 59 % des diplômés à bac+5 ou plus ont été ou sont bénévoles, contre 40 % des personnes dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat. L'écart est encore plus marqué pour l'engagement actuel : 24 % des bac+5 sont aujourd'hui bénévoles, contre 9 % des personnes qui n'ont pas le bac. Les personnes déclarant une appartenance religieuse, enfin, et particulièrement les catholiques pratiquants (qui vont à la messe au moins une fois par mois), sont proportionnellement les plus engagées : 70 % ont une expérience du bénévolat, contre seulement 51 % des personnes sans religion ou des catholiques non pratiquants.

Les chiffres bousculent par ailleurs l'idée selon laquelle le bénévolat serait réservé aux Français disposant de plus de ressources. Au contraire, la proportion de personnes ayant une expérience de bénévolat est plus élevée parmi les personnes qui déclarent avoir la plupart du temps ou de temps en temps des difficultés à payer leurs factures que chez celles qui n'en rencontrent jamais : respectivement 57 % et 58 %, contre 49 %. Par ailleurs, aucune fracture géographique nette n'apparaît dans l'engagement des Français entre territoires urbains, intermédiaires et ruraux : les bénévoles se retrouvent partout dans les mêmes proportions.

Figure 6. Profil socio-démographique et politique des bénévoles associatifs

Au cours de votre vie, avez-vous déjà été bénévole pour une association ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

L'engagement bénévole au sein d'associations traverse également les différentes sensibilités politiques. Aucune famille politique n'est à l'écart de l'engagement associatif, et les proportions sont proches : une majorité des sympathisants Écologistes (68 %), Socialistes (60 %), du centre (59 %), de La France insoumise (59 %) et des Républicains (56 %) sont ou ont déjà été bénévoles. L'expérience associative est moins fréquente parmi les sympathisants du Rassemblement National, mais elle est loin d'y être marginale : près de la moitié d'entre eux (46 %) ont été ou sont encore bénévoles, dont 14 % le sont actuellement. Ce résultat rappelle, comme nous l'avons montré dans une précédente étude², que le vote pour le Rassemblement National ne se cantonne pas à des citoyens qui seraient en retrait de la vie collective : une part importante de ses électeurs participent ou ont participé aux mêmes espaces associatifs que le reste de la population. Ces électeurs privilégient en particulier certaines causes dans leur engagement, notamment celle du handicap.

2. Les angles morts de la société de l'engagement, Destin Commun, 2024.

« Moi, je suis maman d'un enfant polyhandicapé et je suis présidente d'une association pour les enfants handicapés puisque les handicapés, justement, ça fait partie des personnes qui ne sont pas entendues. Parce que moi, j'ai un petit garçon, enfin, il a 35 ans, mais j'essaie de me battre pour qu'il puisse être reconnu comme une personne et pas comme une espèce de chose qu'on regarde. »

Fabienne, 58 ans, Var, Rassemblement National

b. L'expérience de l'engagement est corrélée à un capital démocratique plus élevé

Si les bénévoles sont présents dans l'ensemble des catégories sociales et démographiques de la population française, une tendance se dégage néanmoins avec constance : les bénévoles disposent en moyenne d'un capital démocratique plus élevé que ceux qui n'ont jamais fait cette expérience. Un léger écart apparaît du point de vue de l'attachement au principe démocratique. 96 % des personnes qui sont ou ont été bénévoles considèrent qu'il est important de vivre en démocratie, contre 92 % de celles qui ne l'ont jamais été. L'écart s'accroît lorsque l'on observe l'adhésion la plus forte : sur une échelle de 0 à 10, 58 % des bénévoles actuels donnent une note de 10 sur 10 à l'importance de vivre en démocratie, contre 53 % des anciens bénévoles et 51 % de ceux qui ne l'ont jamais été.

Cet attachement s'accompagne d'une meilleure maîtrise de son fonctionnement institutionnel. En agrégeant le niveau de connaissance déclaré de différentes institutions testées, 31 % des bénévoles se situent dans le quart de la population présentant le niveau de connaissance le plus élevé, contre seulement 16 % des Français n'ayant jamais été bénévoles.

Surtout, les bénévoles adhèrent plus que les autres à une conception substantielle et maximaliste de la démocratie. Nous avons en effet montré que, pour les Français, la démocratie ne se résume pas à des processus ou à l'organisation d'élections³. Selon eux, un régime ne peut être démocratique que s'il garantit des libertés individuelles, l'existence de contre-pouvoirs, le respect du pluralisme et des minorités, mais également s'il a la capacité d'accomplir les grands idéaux de la vie collective : justice sociale, sécurité, égalité des chances. Les bénévoles se montrent encore plus exigeants sur plusieurs de ces dimensions. 94 % considèrent les élections libres comme importantes, dont 63 % « très importantes », contre respectivement 91 % et 55 % des non-bénévoles. La séparation des pouvoirs est jugée importante par 93 % des premiers, contre 88 % des seconds. De même, 87 % des bénévoles accordent de l'importance au respect des minorités culturelles, religieuses ou ethniques, contre 82 % des non-bénévoles. L'expérience du bénévolat est ainsi associée non seulement à un attachement légèrement supérieur à la démocratie, mais aussi à une conception plus exigeante de ce qu'elle doit concrètement garantir pour la population.

« Moi, je suis devenu bénévole pour lier de nouveaux liens en dehors de mon travail. Et on faisait des maraudes, on allait vers des personnes vulnérables. »

³. Capital démocratique, Destin Commun, 2026

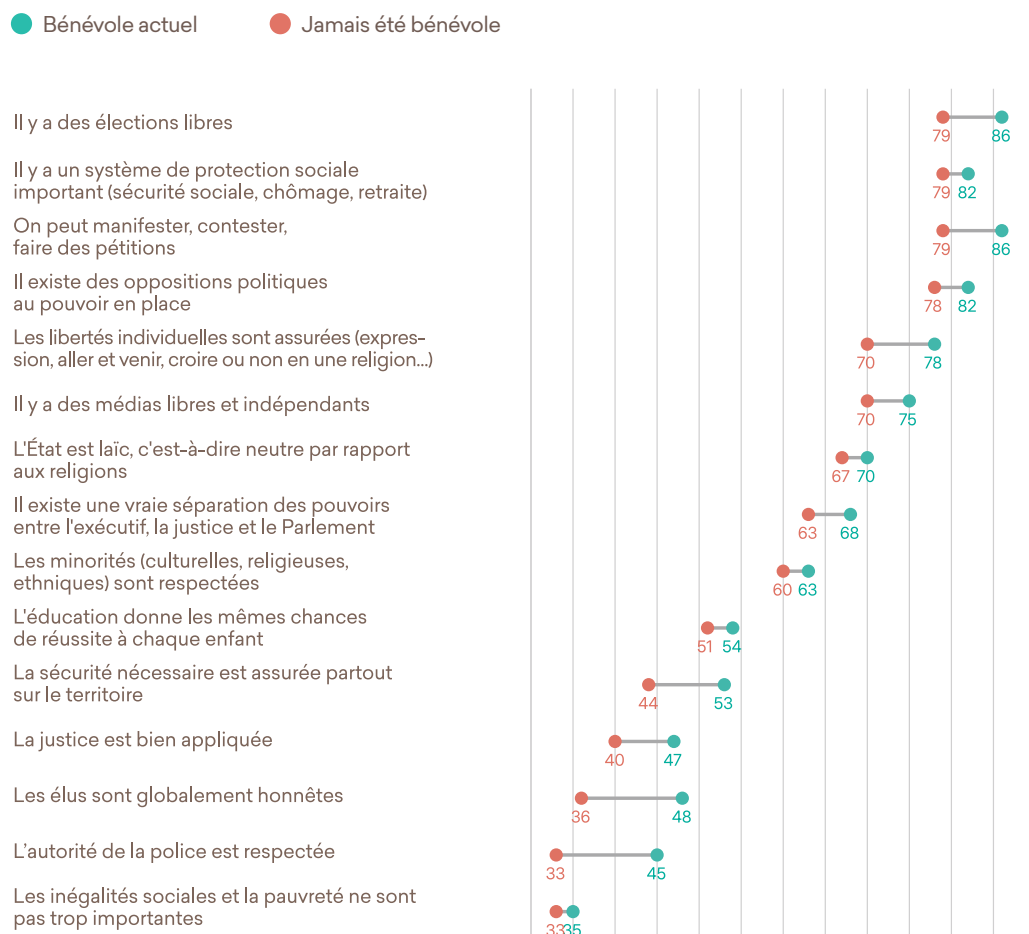
Parce que je me dis qu'un jour, ça peut nous arriver. Personne n'est à l'abri d'être sous un pont un jour. Donc on échangeait avec des personnes, on leur donnait une soupe, une boîte... On ne donne pas d'argent, on donne de notre temps. Et c'est une force. J'ai appris beaucoup. Au lieu d'avoir le stigma : "T'as vu dans le métro celui-là ?" Non. »

Etienne, 63 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Figure 7. Perception du fonctionnement de différentes dimensions de la démocratie selon l'expérience du bénévolat associatif

Aujourd'hui en France, selon vous, à quel point ces dimensions de la démocratie fonctionnent-elles bien ?

Sous-total « Fonctionne bien » : somme des « Oui très bien » et « Oui plutôt bien »



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Cette exigence plus forte vis-à-vis de la démocratie ne semble pas conduire à un jugement systématiquement plus sévère sur son fonctionnement. Au contraire, les bénévoles actuels portent sur plusieurs dimensions de la démocratie française un regard plus positif que ceux qui ne se sont jamais engagés. Ainsi, 48 % des bénévoles actuels considèrent que les élus sont globalement honnêtes, contre seulement 36 % de ceux qui n'ont jamais été bénévoles. Ils sont également plus nombreux à considérer que les libertés individuelles sont bien garanties (78 % contre 70 %), que la sécurité est assurée (53 % contre 44 %) ou encore que l'autorité de la police est respectée (45 % contre 33 %). Chez les bénévoles, l'écart entre l'idéal démocratique et l'expérience qui en est faite semble donc, sur plusieurs dimensions, un peu moins important. Enfin, les bénévoles sont moins concernés par le sentiment d'impuissance voire d'invisibilité que ressentent certains de nos concitoyens. Ils sont ainsi beaucoup moins nombreux à déclarer ne jamais avoir le sentiment de pouvoir s'exprimer comme citoyens : 15 % des bénévoles actuels contre 28 % des non-bénévoles.

c. Le bénévolat, un rempart relatif face aux tentations de rupture illibérale

Cette existence, chez les personnes concernées par le bénévolat, d'éléments révélateurs d'un capital démocratique solide semble également associée à une moindre adhésion à plusieurs formes de rupture avec le cadre démocratique. Là encore, les écarts restent mesurés et ne permettent pas d'établir une causalité, mais ils convergent. Tout d'abord, interrogés sur l'alternative entre l'objectif d'améliorer les institutions et le désir de les renverser, 59 % des Français ayant une expérience du bénévolat considèrent que nos institutions politiques méritent d'être préservées et améliorées, contre 41 % qui estiment qu'il vaudrait mieux faire table rase. À l'inverse, parmi ceux qui n'ont jamais été bénévoles, 52 % indiquent que, lorsqu'ils pensent aux institutions, ils se disent parfois qu'« il faut tout démolir », seuls 48 % préférant les améliorer. Par ailleurs, 46 % des bénévoles approuvent l'idée qu'il peut être nécessaire, pour résoudre les problèmes du pays, de contourner la Constitution, contre 50 % de ceux qui ne se sont jamais engagés. Enfin, 45 % seulement des bénévoles préfèrent un gouvernement composé d'un seul parti à un gouvernement de coalition, contre 53 % de ceux qui n'ont jamais été bénévoles. Sur plusieurs indicateurs, l'expérience du bénévolat associatif est donc associée à une plus grande acceptation du pluralisme et à une moindre tentation de s'affranchir des règles ou des institutions lorsque celles-ci apparaissent insatisfaisantes.

Il serait pourtant excessif de faire du bénévolat un antidote général à la polarisation politique. Sur un indicateur particulièrement important, aucune différence notable n'apparaît : seulement 52 % des bénévoles considèrent que les citoyens qui votent pour d'autres partis que celui qu'ils soutiennent partagent au fond les mêmes valeurs essentielles qu'eux, un niveau similaire à celui observé dans l'ensemble de la population. Ce résultat constitue un utile contrepoint. Faire l'expérience du collectif n'implique pas nécessairement de développer davantage de proximité avec ceux qui pensent différemment. Les associations peuvent elles-mêmes rassembler autour de convictions et de valeurs fortes : elles peuvent donc avoir tendance à réunir des personnes partageant la défense d'une même cause, plutôt qu'à mettre en contact des citoyens aux convictions politiques opposées. Du point de vue des différents paramètres de la vie démocratique, le bénévolat semble ainsi davantage associé à la participation, au

sentiment de capacité d'action, et à l'adhésion aux règles du jeu démocratique qu'à une réduction de la polarisation

Le type d'enquête menée ici ne permet pas de déterminer le sens de la causalité entre l'engagement bénévole et l'attachement à la démocratie : l'expérience associative peut contribuer à renforcer certaines dispositions démocratiques, mais il est tout aussi vraisemblable que les personnes qui croient dans l'action collective et font davantage confiance aux institutions soient, dès le départ, plus susceptibles de devenir bénévoles. La recherche académique sur ces sujets penche plutôt vers l'idée d'un cercle vertueux de l'engagement⁴. Cette logique fait écho aux enseignements de nos travaux de 2022⁵ : la confiance et l'engagement, comme la propension à donner de l'argent à une association, peuvent se nourrir mutuellement. Croire que son action peut avoir un effet facilite le passage à l'engagement ; et l'expérience concrète de l'action collective peut, en retour, conforter le sentiment de pouvoir agir et la confiance dans la capacité d'une société à résoudre collectivement ses problèmes.

4. René Bekkers, "Trust and Volunteering : Selection or Causation ? Evidence From a 4 Year Panel Study", *Political Behavior*, 34, 2012, p. 225-247

Fanny Lalot et Dominic Abrams, "Does Political Trust Foster or Hinder Volunteering ? A Longitudinal Investigation in the United Kingdom", *Social Psychological and Personality Science*, 17(7), 2026, p. 877-888.

Dahl & Abdelzadeh (2017), "Self-Selection or Socialization ? The Longitudinal Relation Between Civic Engagement and Political Orientations Among Adolescents", *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 46(6), 1250-1269.

5. La générosité est-elle un vecteur de cohésion sociale ? Les donateurs au prisme des systèmes de valeurs, *Destin Commun*, novembre 2022

3.

Les associations au service de la démocratie

« Admettons, si les associations n'existaient plus, on perdrait quelque chose de notre identité. On se rappelle du Covid, on était un peu seul chez soi. Les associations, ça permet de ne plus être seul, de se sentir une communauté, un groupe, de dire : "Ben allez, on va se rejoindre au foot, ou ben allez, j'ai du temps libre, je vais faire quelque chose de ma vie et aider la population en étant dans cette association." »

↓

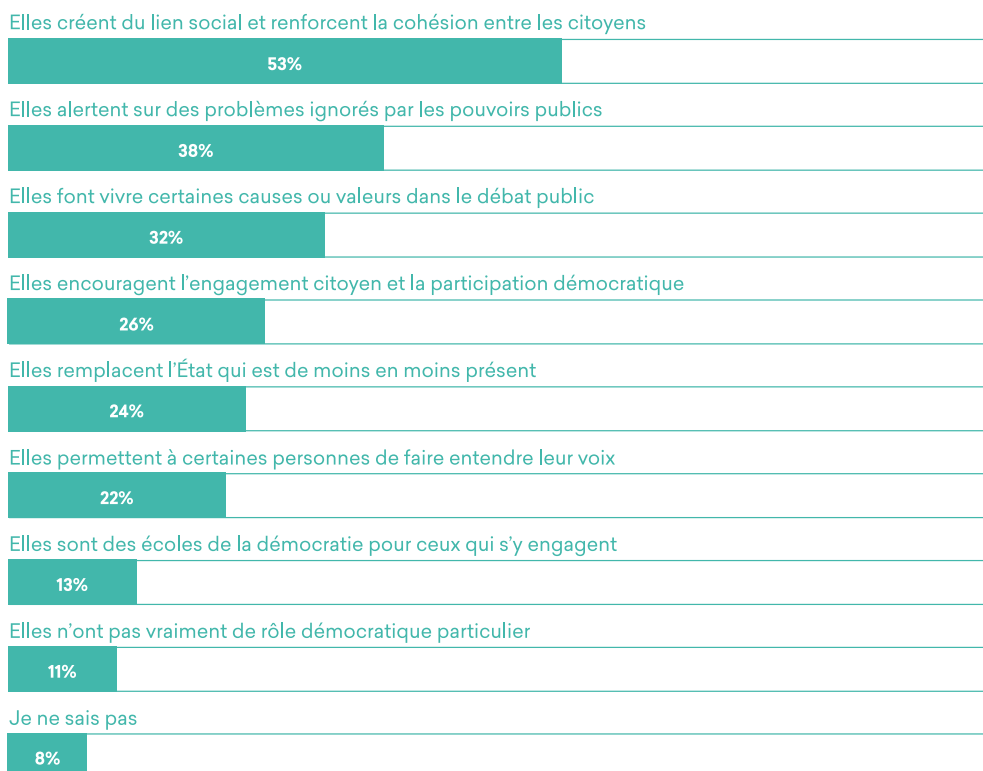
Ambre,
28 ans, Hérault,
proche des Écologistes

a. Tisser la société : créer les conditions sociales de la démocratie

Les Français ont une conception exigeante de la démocratie : ils attendent qu'elle soit la garante de conditions de vie permettant à chacun de participer pleinement à la société, de faire entendre sa voix et d'exercer librement son jugement. Dans cette perspective, le premier rôle démocratique reconnu aux associations est moins institutionnel que social : elles contribuent à fabriquer le terreau dans lequel la démocratie peut s'ancrer.

Figure 8. Les rôles démocratiques attribués aux associations par les Français

Selon vous, quel (s) rôle(s) les associations jouent-elles aujourd'hui dans la démocratie française ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Lorsque les Français sont invités à identifier les rôles joués aujourd'hui par les associations dans la démocratie, 53 % citent en premier lieu leur capacité à créer du lien social et à renforcer la cohésion entre les citoyens. C'est, de loin, la fonction la plus fréquemment choisie, et elle arrive en tête dans toutes les sensibilités politiques. Parmi les sympathisants du Rassemblement National, chez qui elle est moins souvent citée, 43 % reconnaissent cette fonction. Les autres rôles proposés comme le fait d'alerter sur des problèmes ignorés des pouvoirs publics (38 %), de faire vivre certaines causes dans le débat public (32 %) ou d'encourager l'engagement citoyen et la participation démocratique (26 %), arrivent après. Seulement 11 % considèrent que les associations n'ont pas véritablement de rôle démocratique particulier. Ainsi, avant d'être perçues comme des contre-pouvoirs ou des acteurs du débat public, les associations font vivre la démocratie parce qu'elles tissent dans la société un maillage horizontal, fait de lieux et d'occasions où des individus se rencontrent, nouent des relations et font l'expérience d'une activité commune. Le mot de « maillage » revient d'ailleurs à de nombreuses reprises dans la bouche des participants aux groupes de discussion. Cette fonction est particulièrement visible dans les associations sportives et culturelles, parfois moins spontanément associées à la démocratie que les organisations militantes ou de défense des droits. Pourtant, dans les groupes de discussion, elles sont régulièrement décrites comme des espaces de transmission de valeurs et d'apprentissage de la vie collective, notamment pour les enfants.

« Toutes les associations sportives, le foot, rugby, gym, peu importe, d'une certaine manière, vont apprendre certaines valeurs aux enfants. On pense pas forcément à ces associations. On pense surtout à des associations qui sont dans l'action, dans l'aide au logement, dans l'aide à la famille, peu importe. Mais toutes les associations, avec beaucoup de bénévoles, je pense que c'est un gros plus aussi pour notre pays. »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

Les associations sont ainsi décrites spontanément comme des lieux de brassage, une fonction qui prend une importance particulière dans une société où de nombreuses pratiques quotidiennes se sont individualisées. Plusieurs participants évoquent spontanément le repli sur le domicile, les usages numériques ou encore le souvenir des confinements pour valoriser les associations comme lieux de rencontre dont les bénéfices démocratiques sont directs : réduire l'isolement et le repli, et permettre le constat que l'on peut partager des intérêts, des opinions et des objectifs avec des personnes très différentes de soi.

« Aujourd'hui, tout le monde est un peu divisé puisque tout le monde se retrouve chez soi avec tout ce dont ils ont besoin. Et les associations permettent à des personnes qui apprécient un peu les mêmes choses, de se retrouver quelque part physiquement. Moi qui participe à beaucoup d'associations de sport, quand je vois des gamins qui, le reste du temps, passent leur temps chez eux, viennent dans l'association, c'est génial. Je trouve ça vraiment génial. »

Omari, 41 ans, Hérault, proche de La France insoumise

« Admettons, si les associations n'existaient plus, on perdrait quelque chose de notre identité. On se rappelle du Covid, on était un peu seul chez soi. Les associations, ça permet de ne plus être seul, de se sentir une communauté, un groupe, de dire : "Ben allez, on va se rejoindre au foot, ou ben allez, j'ai du temps libre, je vais faire quelque chose de ma vie et aider la population en étant dans cette association." »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Écologistes

6. *Les Tisserands : Réparer ensemble le tissu déchiré du monde*, Abdenour Bidar, 2016.

Les associations font ainsi partie, dans notre société, de ceux que le philosophe Abdenour Bidar a décrit comme des tisserands⁶, ces acteurs par l'action desquels les fils que sont les citoyens se rejoignent pour former un ensemble qui dépasse l'addition de leurs individualités. L'expression de « tissu associatif » décrit cette infrastructure humaine qui crée des liens non seulement entre les individus, mais aussi entre les générations, entre les habitants et leur territoire, entre l'individu et le collectif.

b. Les associations, filets de sécurité d'un État défaillant

Ces tisserands peuvent aussi réparer des déchirures, lorsque les associations interviennent auprès de personnes auxquelles les institutions ou les dispositifs publics ne répondent pas, ou insuffisamment. Cette fonction occupe une place importante dans les groupes de discussion. Pour plusieurs participants, les associations interviennent sur les « trous dans la raquette » de l'action publique : aide alimentaire, hébergement, accompagnement de publics fragiles, accès aux droits.

Leur rôle est aussi salué pour l'identification de problèmes que les dispositifs existants saisissent mal. Dans certains territoires, les associations sont également identifiées comme capables de jouer un rôle d'interface entre les institutions et des populations avec lesquelles la puissance publique entretient une relation difficile.

« Elles comblent beaucoup de trous dans la raquette, sur les aides à apporter aux personnes qui sont dans la nécessité, pour mettre en évidence certains sujets et apporter une connaissance, une expertise que l'on n'a pas par ailleurs. Donc oui, c'est très utile, les associations. Indispensable. »

Éric, 65 ans, Loiret, proche d'Horizons

« Les associations sont un rempart. Dans les quartiers, par exemple, l'État est perçu de manière assez dure, en tout cas sur Rennes, dans les quartiers populaires. Les associations font, en gros, le travail de l'État. C'est bien, mais c'est aussi inquiétant en fin de compte. Parce qu'il y a effectivement un essoufflement et je sais pas s'il y aura cette culture chez les jeunes actuels quand ils seront plus vieux pour faire perdurer ça. »

Pierre, 49 ans, Ille-et-Vilaine, proche des Écologistes

Mais cette fonction d'amortisseur est profondément ambivalente : bien qu'ils jugent les associations indispensables, les Français n'estiment pas normal qu'elles aient à pallier les insuffisances de l'action publique. Au contraire, leur utilité peut devenir le révélateur d'un sentiment d'abandon : si des bénévoles doivent assurer l'accès à des besoins aussi fondamentaux que se nourrir ou se mettre à l'abri, c'est aussi, pour certains participants, le signe que l'État ne remplit plus entièrement ses obligations. L'indignation exprimée au sujet de la paupérisation d'une partie des Français et de l'affaiblissement de l'État traverse d'ailleurs les sensibilités politiques.

« Demain, vous vous retrouvez à la rue, il n'y a toujours pas une loi qui va te dire : cette personne-là, il faut la mettre à l'abri, il faut qu'elle puisse se nourrir. Non, on va compter sur les Restos du cœur, mais si ces personnes-là n'étaient pas là, des millions de personnes mourraient de faim tous les jours, et c'est pas normal. C'est quand même Coluche qui s'est battu pour ça, et on en est encore là aujourd'hui. C'est comme si les Restos du cœur étaient normalisés dans le sens : "C'est pas grave de ne pas manger à sa faim aujourd'hui, il y a les Restos du cœur". »

Angèle, 31 ans, Eure, proche du Rassemblement National

« C'est malheureux, c'est malheureux de faire appel à des associations. L'État fait pas son travail, mais on est obligés, c'est comme ça. Et heureusement qu'elles existent quand même, qu'il y a énormément d'associations. Je pense que c'est un record : la France, c'est un des pays où il y a le plus d'associations. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

Les Français oscillent donc, sur ce point, entre le soulagement et la reconnaissance envers ce filet de sécurité que sont les associations, et la déploration de l'incapacité de l'État à protéger les citoyens.

c. Sentinelles sociales : les yeux et les oreilles de la société

Les associations jouent aussi un rôle de médiation entre la société et les institutions : parce qu'elles sont au contact quotidien des publics qu'elles accompagnent, elles voient émerger des difficultés, des besoins ou des injustices qui peuvent rester invisibles pour les pouvoirs publics. La deuxième fonction démocratique des associations la plus citée est ainsi le fait d'alerter sur des problèmes ignorés par les pouvoirs publics. Cette fonction est reconnue par toutes les sensibilités politiques. Ce rôle repose d'abord sur une qualité simple mais essentielle : écouter. Dans les groupes de discussion, plusieurs participants opposent implicitement la proximité et l'accessibilité des associations à des institutions perçues comme plus distantes, plus verticales ou plus difficiles d'accès. Les associations peuvent offrir des espaces dans lesquels des personnes en difficulté trouvent une oreille attentive, parfois avant même de trouver une réponse à leur problème.

« C'est très rassurant de savoir qu'il y a des associations qui seront toujours là pour écouter, ne serait-ce que des lignes téléphoniques, des permanences. Savoir qu'il y a toujours des gens qui seront là, en cas de pépin. Je pense que c'est bien pour les femmes battues ou les femmes qui ont des soucis, de pouvoir avoir un lieu où on va les écouter plutôt qu'un commissariat où on va les faire attendre, quoi. »

Christelle, 51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance

« Puis c'est des gens comme nous, quoi, on se sent vraiment écoutés et soutenus. Il n'y a pas vraiment d'échelons, on est tous un peu égaux, quoi. »

Rose, 30 ans, Lot, proche du Rassemblement National

Ici encore, c'est la proximité avec les publics accompagnés qui semble fonder, aux yeux des Français, une forme particulière de reconnaissance et de légitimité des associations.

Lorsqu'ils évoquent les réalités que les associations seraient mieux à même de percevoir que les responsables politiques, ce sont très souvent la pauvreté, les difficultés à se nourrir ou plus largement la précarité qui surgissent. Cette récurrence dit autant de la perception des associations que de celle de la situation sociale du pays. Elle souligne également le sentiment en creux, chez les participants, de ne pas retrouver ces sujets avec la même force dans le débat public et les préoccupations des responsables politiques. Les associations sont ainsi perçues comme les premiers – voire les seuls – témoins de cette France précaire, ce qui les dote d'un important rôle d'alerte à l'égard du gouvernement et du personnel politique.

« Déjà, il y a un sujet qui est très important dont les politiques ne se saisissent pas, qui est le pouvoir d'achat des Français. Les associations aujourd'hui, sont en première ligne. Quand on voit tout ce qu'ils

distribuent, toutes les aides qu'ils apportent de manière très bénévole... Là, je pense qu'ils devraient être encore plus visibles qu'ils ne le sont pour faire remonter la précarité des Français. »

Jean, 53 ans, Paris, proche d'Horizons

« Quand on dit les associations, alors je parle pas de l'association de boulistes de la mairie de trois cents habitants, mais par exemple, je prends les associations de la faim, la Croix-Rouge, la santé, le social : avec leurs plaidoyers, ils font remonter ce qui se passe réellement chez eux. Les politiques ne connaissent pas forcément, ils vont pas faire une maraude dans un quartier insalubre... S'ils prennent en compte une partie des plaidoyers qui remontent de tout le territoire national, je pense que c'est bénéfique, forcément. »

Yannick, 44 ans, Hérault, proche du Rassemblement National

En plus du maillage horizontal par lequel elles relient les citoyens entre eux, les associations assurent ainsi une forme de maillage vertical de la démocratie : elles peuvent faire circuler des informations, des expériences et des revendications du terrain vers les lieux de décision. Cette fonction permet également de comprendre la confiance particulièrement élevée accordée aux associations de défense des consommateurs : 87 % des Français leur font confiance, soit le niveau le plus élevé parmi les différents domaines testés. Leur action rend particulièrement visible cette chaîne qui va de l'expérience individuelle à l'action collective : identifier un problème rencontré par des consommateurs, documenter sa récurrence, interpeller une entreprise ou les pouvoirs publics et tenter d'obtenir une modification des pratiques.

« Moi comme association, j'ai Foodwatch en tête. Ils ont quand même réussi à interpeller Lu. Vous savez, les petites barquettes, bien il y a huit à dix pesticides dedans, les Napolitains aussi. Et donc, à force de remonter comme quoi : "Vous vous rendez compte, tous les enfants, ils ont ça au goûter et vous ne faites rien", ils ont pu aller devant le ministre. »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Écologistes

d. Donner aux citoyens des moyens d'agir sur la vie collective

Agir en citoyen suppose d'abord, pour plusieurs participants aux groupes de discussion, de pouvoir comprendre les problèmes collectifs et disposer d'informations permettant de se forger un jugement. De ce point de vue, les associations sont perçues comme des sources de sensibilisation et de connaissances sur des sujets qui ne faisaient pas nécessairement partie des préoccupations initiales des citoyens, leur permettant d'élargir leur culture démocratique et d'aiguiser leur esprit critique, sans pour autant leur dire ce qu'ils doivent penser. Cette fonction d'information participe ainsi à une conception de la citoyenneté où la propension à agir repose sur la capacité de faire des choix éclairés.

« Pour moi, s'intéresser à son pays, c'est aussi se cultiver. Parce qu'une personne qui est informée a potentiellement plus de chances de répondre aux besoins de son pays. Quand, par exemple, il y a un dictateur qui entre au pouvoir, la première chose qu'il fait, c'est de la désinformation ou en tout cas supprimer l'information. Et aujourd'hui, avec les associations culturelles, on a la possibilité d'enrichir sa culture. Et enrichir sa culture, c'est être plus libre, je pense, derrière. »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

Les associations sont aussi perçues par les Français comme des espaces permettant aux citoyens de passer de la préoccupation à l'action. Cette fonction apparaît toutefois moins spontanément que leur rôle de cohésion ou d'alerte : le fait d'encourager l'engagement citoyen et la participation démocratique arrive en 4ème position des rôles démocratiques des associations, et celui de permettre à certaines personnes de faire entendre leur voix en 6ème position. Ces résultats s'inscrivent pourtant dans un rapport à la citoyenneté où la capacité d'action reste forte : 76 % des Français pensent que les citoyens peuvent changer la société par leurs choix et leurs actions, contre 24 % qui estiment qu'ils ne peuvent pas vraiment changer les choses. Dans les groupes de discussion, les associations apparaissent comme un moyen accessible de transformer une conviction individuelle en action collective, c'est-à-dire de tenter d'agir sur des problèmes, même à une échelle modeste.

« Ça m'est arrivé de signer des pétitions en ligne sur des sujets comme le cadmium, pour faire en sorte justement que nos politiques ouvrent les yeux sur tout ce que nous pouvons manger qui n'est pas bon pour la santé. J'ai un mari qui est malade à cause de tout ça, donc je suis bien au courant de tout ce que ça peut provoquer. Je trouve que c'est logique de faire quelque chose, d'essayer, à notre niveau. »

Catherine, 58 ans, Aube, proche de Renaissance

Ce « à notre niveau » résume bien une partie de la fonction attribuée aux associations : donner au citoyen une prise sur des problèmes qui peuvent autrement paraître hors de sa portée. Cette perception fait écho au sentiment de capacité d'action particulièrement élevé observé chez les bénévoles : 81 % des bénévoles actuels considèrent que les citoyens peuvent changer la société par leurs choix et leurs actions, contre 72 % de ceux qui ne l'ont jamais été. La capacité d'amplification de la parole est ainsi beaucoup valorisée parmi les personnes qui se sont déjà engagées dans une association, au sein des groupes de discussion. Les associations offrent un canal supplémentaire entre le citoyen et les institutions, particulièrement précieux lorsque l'accès direct à un élu paraît difficile ou lorsque l'individu ne se sent pas suffisamment légitime ou puissant pour porter seul une revendication.

« L'association peut être un porte-parole, en fait. Parce qu'il y a des associations pour les handicapés et sur ce qu'on peut pas faire en tant que handicapé, une association peut faire entendre nos doléances. »

Bérénice, 44 ans, Aube, proche d'aucun parti

« A travers elles, on peut faire passer nos idées. Donc indirectement, elles sont moteurs, relais d'opinion des gens. C'est plus facile d'aller voir une association que d'aller voir un élu. »

Ophélie, 43 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Enfin, les groupes de discussion donnent davantage de substance à une fonction pourtant peu identifiée dans l'enquête quantitative : le fait que les associations puissent être des « écoles de la démocratie pour ceux qui s'y engagent » arrive au dernier rang dans la liste des rôles démocratiques des associations. Mais ce faible classement ne signifie pourtant pas nécessairement que cette dimension soit niée. Elle semble plutôt rarement pensée ou formulée explicitement comme telle. Les récits des participants décrivent en effet plusieurs formes d'apprentissage qui peuvent accompagner l'expérience associative : découvrir une réalité sociale jusque-là méconnue, rencontrer d'autres personnes, accéder à de nouvelles informations, participer à une action commune ou encore remettre en question certains prêts-à-penser.

« Moi comme beaucoup de gens en ville, je passais sans voir les sans-abris. Et quand on commence à faire des maraudes, à discuter avec les gens, on se rend compte que c'est un peu plus compliqué que le discours "ils se prennent pas en main, il y a des aides en France..." Enfin, tout ce qu'on peut entendre sur les sans-abris. Franchement, moi, ça a changé mon regard. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste

Cette capacité à changer de regard constitue peut-être l'une des dimensions les moins visibles, mais les plus profondément démocratiques de l'expérience associative. En confrontant les citoyens à des situations et des personnes différentes, l'engagement peut contribuer à développer une forme d'altruisme démocratique : la capacité à envisager les choix collectifs non plus seulement à partir de sa propre situation, mais aussi de celle des autres. Rien de moins, donc, que l'apprentissage de la notion d'intérêt général. Cet apprentissage apparaît d'autant plus nécessaire que 63 % des Français considèrent aujourd'hui que les décisions prises par les responsables politiques sont généralement plus favorables aux autres qu'aux « gens comme eux ».

Les associations méritent ainsi d'être davantage reconnues comme des écoles de la démocratie, d'autant qu'elles contribuent à agir sur l'un des principaux talons d'Achille du capital démocratique : la méconnaissance des institutions, des principes et des contre-pouvoirs qui font vivre et protègent la démocratie. Certaines informent et sensibilisent aux droits et au fonctionnement des institutions ; d'autres permettent, par leur fonctionnement même, d'expérimenter concrètement la démocratie : débattre, décider collectivement, organiser des assemblées générales, élire des représentants et agir avec d'autres. Elles solidifient ainsi le capital démocratique des Français par la défense, la connaissance et la pratique de ses principes.

Mais les associations sont également elles-mêmes confrontées à des fragilités qui viennent affaiblir leur rôle démocratique essentiel.

4.

Des contre-pouvoirs fragilisés

« En fait, il y a de moins en moins de contrats passés entre les financeurs et les associations. On renouvelle tous les ans, donc on fragilise les associations en remettant en cause tous les ans les subventions. On les tient en disant : “Un jour, je te finance, un jour peut-être pas”, en fonction des couleurs politiques. »

Armand,
55 ans, Paris,
proche du Parti Socialiste

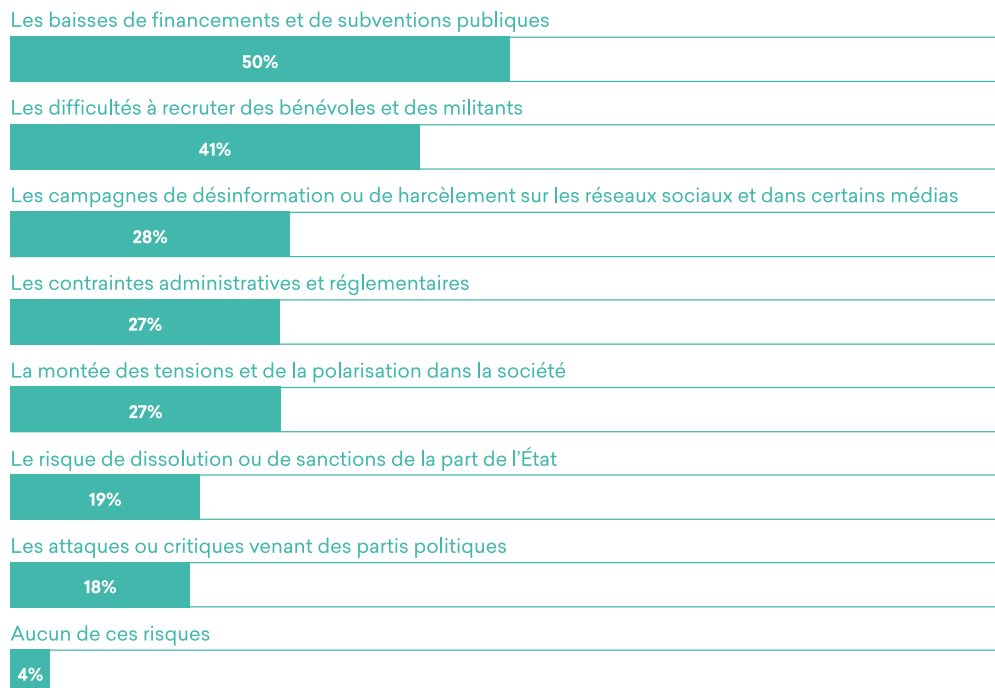
a. Des menaces matérielles visibles

Les Français identifient très largement l'existence de menaces pesant sur le monde associatif : seuls 4 % considèrent qu'aucun des risques testés dans notre enquête ne pèserait aujourd'hui sur les associations. Les bénévoles identifient plus fortement chacun des risques cités.

La menace la plus nettement identifiée est la baisse des financements et des subventions publiques, citée par un Français sur deux (50 %). Cette préoccupation traverse les sensibilités politiques, avec une intensité variable : elle est citée par 64 % des proches du Parti Socialiste, 58 % des centristes, 61 % des Écologistes, 55 % de La France insoumise, et en plus faible proportion, par 43 % des proches du Rassemblement National et 41 % de ceux des Républicains. Elle fait directement écho à la situation financière du secteur décrite dans l'encadré ci-dessous.

Figure 9. Perception des principaux risques pesant sur les associations

Selon vous, quels sont aujourd'hui les principaux risques ou menaces qui pèsent sur les associations en France pour qu'elles puissent exercer leur fonction dans la démocratie ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Dans les groupes de discussion, cette fragilité est bien identifiée, aussi bien à cause des baisses de subventions que des risques de baisses de dons des particuliers, dans un contexte de précarisation sociale qui augmente le recours aux associations de solidarité en particulier.

« Le nerf de la guerre, ce sont les dons. À partir du moment où, prenons l'exemple des Restos du cœur, il y a de plus en plus de gens qui en sont bénéficiaires ou qui en auraient besoin et qu'il y a de moins en moins de dons qui arrivent, évidemment, ça pose une problématique importante. »

Jean-Marc, 53 ans, Paris, Proche d'aucun parti

« En fait, il y a de moins en moins de contrats passés entre les financeurs et les associations. On renouvelle tous les ans, donc on fragilise les associations en remettant en cause tous les ans les subventions. On les tient en disant : "Un jour, je te finance, un jour peut-être pas", en fonction des couleurs politiques. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste

Certains participants identifient ainsi directement, dans la fragilisation financière des associations, une menace pour leur capacité à remplir les fonctions sociales et démocratiques qui leur sont reconnues. Soumises à la baisse de subventions et aux aléas de l'attribution de marchés publics, elles seraient moins libres de remplir leur rôle de contre-pouvoir.

« C'est le contrôle par le manque en fait, par le manque d'argent. Ça veut dire qu'on va les supprimer puisqu'elles ne peuvent pas continuer à œuvrer. »

Véronique, 51 ans, Mayenne, proche du Parti Socialiste

« On a quand même des structures qui sont là pour aider, pour apporter de l'aide, apporter de l'ouverture aux gens, apporter tout un tas de choses matérielles. Et si elles sont en souffrance, ça va d'autant plus faire souffrir notre démocratie. Les médias devraient peut-être un peu plus s'emparer du sujet et dire : "Attention, voilà la situation au niveau associatif en France" et faire comprendre aux gens que ça se porte pas forcément très bien. »

Jean-Marc, 53 ans, Paris, proche d'aucun parti

Le financement des associations sous tension

Le poids économique du secteur associatif est considérable. La France compte plus de 1,5 million d'associations actives, représentant environ 113 milliards d'euros de budget, soit 3 points de PIB⁷ et près de 1,9 million de salariés, soit environ 10 % de l'emploi privé. Mais cette économie est très concentrée : seules 10,5 % des associations ont recours à l'emploi salarié et celles-ci concentrent plus de 90 % du budget du secteur. Cette contribution au PIB est essentiellement portée par les associations qui assurent les grandes fonctions publiques réputées non marchandes que sont notamment la santé, l'action sociale, la culture, l'éducation et la recherche.⁸

7. Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, *Le paysage associatif français*, 4ème édition, 2023

8. Philippe Kaminski, *Les associations en France et leur contribution au PIB – Le compte satellite des Institutions sans but lucratif en France*, Insee, Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale, 2006

9. Avis du Conseil économique, social et environnemental, *Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique*, mai 2024

10. Luc Carton : *Cultiver et déployer la démocratie*

11. Enquête sur la santé financière des associations, le Mouvement associatif, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), l'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA) des Hauts-de-France, Hexopée et Elisfa, septembre 2025

La part des financements publics est passée de 49 % à 52 % des ressources financières des associations entre 2011 et 2020. Mais derrière ce constat se cache une évolution profonde de la nature de leur soutien. Entre 2005 et 2020, la part des subventions publiques dans les ressources associatives est passée de 34 % à 20 %, soit une baisse de 41 %.⁹ Dans le même temps, la commande publique a fortement progressé : elle représentait 29 % des ressources en 2020, contre 25 % en 2011. Cette évolution n'est pas anodine : là où une subvention soutient un projet porté à l'initiative d'une association, la commande publique finance une prestation répondant à un besoin défini par la puissance publique.

Le développement de cette logique peut ainsi placer davantage les associations dans une position d'opérateurs de politiques publiques que d'acteurs autonomes de la société civile, dans une logique de « sous-traitance de l'impuissance publique »¹⁰. De plus, les associations doivent acquérir de nouvelles compétences et se rapprocher de la culture d'entreprises et de l'évaluation d'impact pour être compétitives aux yeux des donneurs d'ordre. Cela peut mener à une forme de « gestionnarisation », voire à une course incessante après les marchés publics qui pèse sur leur liberté d'action ainsi que sur l'engagement des bénévoles. L'impact direct de la baisse des subventions pour les associations est donc celui du recul du droit à l'initiative et de la proposition sans contrepartie que symbolise la subvention.

À cette transformation de long terme s'ajoute une dégradation récente de leur situation financière. Près d'une association employeuse sur deux déclarait en 2025 avoir subi une baisse de ses financements publics, supérieure à 20 % pour environ une sur cinq.¹¹ Cette fragilisation se répercute directement sur leur capacité d'action : près d'une association sur quatre déclarait avoir dû réduire ses activités. Pour certaines structures, les marges sont désormais extrêmement faibles : environ 90 000 emplois associatifs dépendraient d'organisations disposant de moins d'un mois de trésorerie.

12. L. Prouteau et V. Tchernonog, *ibid*

13. Baromètre de la générosité 2025, Novos pour France générosités

Le recours aux ressources privées peut compenser une partie de ces difficultés, mais il transforme lui aussi les conditions dans lesquelles les associations définissent leurs priorités. Les financements privés (48 % des ressources financières, contre 51 % en 2011) proviennent surtout de la participation des usagers (36 % des budgets associatifs), puis des dons et du mécénat (5 %).¹² Les dons des particuliers ont cru à un rythme moyen annuel de 3 % de 2015 à 2025.¹³ Leur progression pose néanmoins une question : toutes les causes disposent-elles de la même capacité à attirer les donateurs ? Dans un contexte d'accélération de la fréquence et de l'acuité des situations d'urgence, celles-ci peuvent favoriser les projets les plus visibles ou dont l'impact est le plus facilement démontrable, au détriment d'activités de services moins attractives mais essentiels, notamment dans les territoires où la densité de services publics est déjà faible.

b. La crainte d'un essoufflement de l'engagement bénévole

La deuxième menace la plus citée est humaine : 41 % des Français pointent les difficultés à recruter des bénévoles et des militants. Les groupes de discussion donnent à cette difficulté une signification plus large : elle est fréquemment rattachée à un sentiment de transformation des sociabilités. Cette fragilisation est d'ailleurs particulièrement identifiée par les personnes les plus âgées, qui doutent du fait que les jeunes générations continuent de s'engager dans les associations : 52 % des plus de 65 ans le pointent, contre seulement 30 % des 18-24 ans. Cette crainte est pourtant démentie dans notre première partie concernant le portrait des bénévoles et l'engagement persistant des jeunes.

« Pour parler des associations sportives, avant, les gens étaient présents aux événements, et en fait plus ça va, moins il y a de présence, ou alors les gens disent qu'ils viennent et puis finalement, ils viennent pas. En fait, il y a plus d'individualisme. Avant, on faisait des barbecues au club de tennis. Les gens étaient présents, mais maintenant ils voyagent, ils vont faire le tour de l'Europe et puis ils sont plus là le week-end pour faire ce genre de choses. »

Véronique, 51 ans, Mayenne, proche du Parti Socialiste

Dans les groupes de discussion, le manque de bénévoles est ainsi régulièrement interprété comme le symptôme d'une société devenue plus individualiste, davantage centrée sur le cercle proche, dans laquelle il serait devenu plus difficile de dégager du temps pour un engagement régulier. Le travail et les contraintes du quotidien empièteraient ainsi davantage sur le temps personnel, tandis que les loisirs se seraient davantage individualisés. De nombreux Français craignent un essoufflement progressif de la vitalité associative, portée par des bénévoles qui seraient « toujours les mêmes ».

« Je pense qu'on manque de bénévoles. On peut pas dire que les Français ne s'engagent plus. C'est une forme différente d'engagement. Et comme beaucoup d'associations vont fonctionner en-dehors du temps d'activité professionnelle, et qu'il y a moins de monde, parfois elles peuvent être en péril. Je fais aussi partie de ceux qui vont peut-être pas avoir envie de donner leur temps. »

Jules, 29 ans, Moselle, proche des Républicains

« Maintenant, les gens, ils ont pas trop envie de donner leur temps bénévolement. C'est très compliqué d'avoir des gens qui veulent s'engager. Et souvent, quand dans les associations, vous avez quelques personnes, souvent, c'est toujours les mêmes bénévoles qui vont faire les actions. »

Edwin, 52 ans, Nord, proche des Républicains

c. Des risques sur les libertés associatives moins identifiés

Au-delà de leurs moyens financiers et humains, les Français identifient un autre ensemble de menaces qui touchent davantage aux conditions dans lesquelles les associations peuvent exercer librement leur activité et prendre part au débat public. Les campagnes de désinformation ou de harcèlement sur les réseaux sociaux et dans certains médias, et la montée des tensions et de la polarisation dans la société se classent ainsi en 3ème et 4ème position des menaces. Les attaques ou critiques venant des partis politiques arrivent en dernière position mais sont tout de même citées par 18% des Français. Certains risques peuvent également provenir de l'action de l'État : dans le classement viennent ensuite les contraintes administratives et réglementaires (4ème position ex-aequo) et le risque de dissolution ou de sanctions (6ème position). Ces menaces sont nettement moins largement identifiées que le manque de financements ou de bénévoles. Pourtant, elles touchent directement aux conditions d'exercice des fonctions démocratiques que les Français reconnaissent par ailleurs aux associations. Alerter sur une situation ignorée, défendre une cause, représenter des publics peu entendus ou interpellier les responsables politiques suppose en effet non seulement de disposer de moyens, mais aussi de pouvoir prendre la parole, y compris lorsque celle-ci dérange ou contredit le pouvoir en place.

L'enquête qualitative permet de comprendre comment les Français appréhendent ces risques. Ils semblent rarement spontanément sensibles à la thématique générale de restriction des libertés associatives mais plutôt à partir de cas concrets, lorsqu'une association spécifique fait l'actualité pour cause de menace de dissolution ou de polémique sur la nature de ses activités ou son plaidoyer. La question de la liberté associative

apparaît ainsi davantage corrélée à l'actualité que constituée comme une préoccupation démocratique autonome. Elle est également souvent associée à une défiance envers l'État ou les responsables politiques.

« C'est bête, mais aujourd'hui, quand on a, par exemple, Emmanuel Macron qui décide de supprimer certains partis politisés... Alors, en soi, je suis totalement d'accord, c'était des partis extrêmes, antifa ou presque néofascistes, mais en soi, ça reste des associations qui ont été créées. Ça pourrait partir beaucoup plus loin car certains partis ne veulent pas, par exemple, des associations comme Sea Seals, une association qui agit en mer, qui est, entre guillemets, pour certains, "extrémiste". Donc c'est ça aussi le danger, où on va avoir certains partis qui veulent restreindre la parole ou les actions de certaines assos. »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

d. Une fragilisation des associations par la défiance des citoyens

À ces fragilités financières, humaines et politiques s'en ajoute une autre, moins immédiatement visible mais tout aussi importante pour la capacité des associations à jouer leur rôle démocratique : la confiance que les citoyens leur accordent. Celle-ci demeure globalement élevée. Nous l'avons vu, 64 % des Français déclarent faire confiance aux associations nationales et 81 % aux associations locales. Cette confiance traverse largement les sensibilités politiques, mais elle n'est pas uniforme. Les proches du Rassemblement National se distinguent notamment par une confiance minoritaire envers les associations nationales, à 49 %, alors que leur confiance envers les associations locales reste sensiblement plus élevée (69 %).

Ce décrochage se retrouve dans plusieurs secteurs associatifs : les proches du RN accordent moins souvent leur confiance aux associations de solidarité internationale (47 %, contre 66 % dans l'ensemble de la population), de lutte contre les discriminations (52 % contre 71 %) ou d'insertion (53 % contre 70 %). Ces résultats ne dessinent cependant nullement un rejet global du fait associatif. 74 % des proches du RN considèrent que les associations sont efficaces pour améliorer la vie des gens et 61 % qu'elles jouent un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien. Leur défiance porte donc moins sur l'existence ou l'utilité des associations en général que sur certaines organisations, certains domaines d'intervention et certaines formes d'action.

Les groupes de discussion confirment cette nuance. Nous n'y observons pas de discours « anti-associations » véritablement structuré. La critique vise plutôt les grandes structures nationales, perçues comme plus éloignées du terrain et parfois trop proches des insti-

tutions politiques. Cette défiance est fortement alimentée par le souvenir persistant de scandales associatifs pourtant très anciens (1996 pour le cas de l'Arc). Cette persistance rétinienne abîme l'ensemble d'un secteur : alors même que ces scandales ne concernent qu'une organisation ou une période particulière, ils peuvent durablement altérer la représentation d'un ensemble beaucoup plus vaste. Cette sévérité du jugement, qui entraîne une disqualification générale à partir de rares cas particuliers, est le pendant de la haute idée que les Français se font du modèle associatif, associé à un idéal démocratique d'équité et de probité. Mais elle est particulièrement le fait de profils psycho-sociaux, nombreux chez les électeurs du Rassemblement National et chez les abstentionnistes, caractérisés par une défiance généralisée, qu'il s'agisse des relations interpersonnelles ou du rapport aux institutions et aux fonctions de médiation telles que les médias. Ce réflexe de défiance qui s'étend aussi aux associations avait notamment été décrit dans notre étude sur l'abstention en 2022¹⁴.

« On se rappelle tous du scandale de l'Arc avec Jacques Crozermarie, qui s'était enrichi. Et c'était une grande figure de la recherche contre le cancer. Un peu comme l'abbé Pierre. Voilà, l'abbé Pierre, pour nous, c'était le saint, c'était la personne à laquelle on pouvait faire une confiance aveugle. C'est ce genre de choses qui après mettent un frein et qui polluent un peu notre belle démocratie, puisqu'on a des figures de proue qui, finalement, nous trahissent. »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

« Quand il y avait eu le tsunami, il y avait eu un nombre incalculable de dons à travers le monde, dont la France qui avait participé. Et on sait absolument pas où sont passés tous ces millions. C'était extraordinaire. Je me souviens, ça avait fait une grosse polémique. J'étais gosse, hein, mais je me souviens que mes parents, ils avaient donné. Donc du coup, je me dis plus c'est gros, de toute manière, plus il y a de magouilles. Ça vaut aussi dans les assos. »¹⁵

Antoine, 36 ans, Paris, proche d'Horizons

14. Dans la tête des abstentionnistes – A l'écoute de ceux qui se taisent, Destin Commun & Fondation Jean Jaurès, 2022.

15. A la suite de la collecte d'environ 350 millions d'euros en France après le tsunami de 2004 en Asie, un rapport de la Cour des comptes avait formulé des recommandations ou réserves pour certaines organisations collectrices, portant notamment sur la traçabilité des fonds, les frais de collecte et le placement temporaire de l'argent non encore dépensé. La Cour avait cependant constaté, dans la plupart des organisations contrôlées, un emploi des fonds conforme aux objectifs fixés.

Quoique la défiance s'exprime d'abord sur le terrain financier, seulement un tiers des Français (34 %) considèrent justifiée la critique selon laquelle les associations utiliseraient mal l'argent public. Cette proportion atteint 44 % parmi les proches des Républicains et surtout 49 % parmi ceux du Rassemblement National. Deux registres de critique se distinguent dans les groupes de discussion. Le premier est d'ordre conjoncturel, et concerne plutôt les dons des particuliers que l'argent public. Dans une période où de nombreux Français disent eux-mêmes rencontrer des difficultés financières, être régulièrement sollicité pour donner peut susciter de l'agacement, sans que celui-ci se transforme nécessairement en remise en cause des associations. Le second est plus structurel : il concerne la manière dont les organisations gèreraient l'argent qui leur est confié et la part qui parviendrait réellement aux bénéficiaires. Chez certains participants proches du RN, cette interrogation se double d'une opposition entre bénévolat et salariat : le premier est volontiers associé au don de soi et à une action concrète et désintéressée, tandis que le second suscite le soupçon selon lequel l'argent collecté ou public servirait davantage au fonctionnement de la structure, voire à l'enrichissement personnel, plutôt qu'à la mission de l'organisation.

« Je dirais que la méfiance, moi, elle vient au niveau du bilan de l'association. Quelle part de l'argent sert les salariés à temps plein et quelle est la part qui va véritablement au don ? Voilà, la distinction, elle se fait là. Je suis assez choqué quand je vois de la publicité à la télévision pour une association. »

Etienne, 63 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Ces perceptions révèlent une profonde méconnaissance du secteur associatif qui emploie 1,91 million de salariés en 2025, et dont la professionnalisation est une absolue nécessité compte tenu de l'ampleur et de la complexité de ses missions. Accompagner quotidiennement des personnes en situation de handicap ou de précarité, gérer un établissement médico-social, développer une expertise juridique ou déployer une action à l'échelle internationale suppose ainsi des compétences et une continuité que le bénévolat ne peut pas toujours assurer.

La défiance budgétaire peut aussi se doubler d'une défiance politique, qui est très située idéologiquement. Seuls 31 % des Français adhèrent à l'idée selon laquelle les associations auraient des « agendas politiques cachés », mais cette proportion grimpe à 41 % parmi les proches du RN. Les groupes de discussion font apparaître, chez certains participants proches d'aucun parti ou proches de l'extrême-droite, une forme de mise en concurrence des vulnérabilités. L'aide apportée à certains publics comme les personnes consommatrices de stupéfiants ou certaines minorités religieuses, est perçue comme excessive ou concurrente d'autres besoins jugés plus légitimes. Les actions des associations envers ces publics alimentent un fort ressentiment à l'égard de ceux qui en bénéficient.

« Il y a d'autres associations qui jouent, je pense, un rôle démocratique, politique, qui est pas forcément bon. Je pense aux associations pour les personnes qui se droguent : je pense qu'il y a plus d'actions à faire pour aider ces gens-là plutôt que d'ouvrir des salles où ils peuvent se droguer librement dans les quartiers. Je pense aux associations pour les personnes en situation irrégulière : il y a d'autres choses à faire pour aider ces gens-là que de les accueillir dans des tentes dans la rue. Je pense que c'est aussi des associations qui sont politisées... Enfin, leur but n'est pas forcément celui qu'elles mettent en avant. »

Iris, 24 ans, Loire-Atlantique, proche d'aucun parti

« Il y a des associations qui sont à but politique, bien sûr. Toutes les associations qui sont pour les réfugiés, les réfugiés de guerre ou les réfugiés de la faim ou quoi que ce soit. Disons qu'il y en a qui travaillent correctement pour une bonne assimilation, pour une bonne intégration. Et il y en a qui sont là juste pour payer les amendes dues au port du voile de certaines confessions. »

Amandine, 53 ans, Gironde, proche du Rassemblement National

La critique des associations devient enfin particulièrement sensible lorsqu'elles prennent en charge des activités perçues comme proches du service public. Le développement de la commande publique peut ici créer une ambiguïté dans leur statut aux yeux des citoyens : davantage perçues comme des opérateurs financés pour délivrer des services publics que comme des organisations autonomes issues de la société civile, elles risquent d'être progressivement assimilées aux institutions publiques. Avec, à la clé, un effet de contagion de la défiance : l'insatisfaction démocratique liée à ce qui est considéré comme des déficiences de l'État et au rejet des responsables politiques peut alors s'étendre aux associations qui mettent en œuvre certaines politiques publiques. Elles se retrouvent ainsi soumises aux mêmes exigences d'efficacité que l'administration, mais aussi au même soupçon de gaspillage ou d'éloignement des préoccupations des citoyens. À mesure que s'estompe la frontière entre société civile et puissance publique, les associations peuvent donc perdre une partie de ce qui fonde leur capital de confiance : leur image d'acteurs en prise directe avec le terrain. Certains participants – principalement des sympathisants du Rassemblement National – en viennent ainsi à questionner le nombre même d'associations et à souhaiter leur regroupement.

« Quand on voit le nombre incalculable d'associations pour tout ce qui est vêtements, pour tout ce qui est nourriture et que, a contrario, il y a peut-être pas assez de tout ce qui est associations de reconstruction pour les enfants qui ont subi de l'inceste, les femmes qui ont été violentées, tout ce genre de choses, c'est plus minimisé. Alors la faim, c'est très important, mais quand tu vois que tu as une vingtaine d'associations pour la faim et une ou deux associations consacrées à la reconstruction, oui, il y a un problème d'équilibre quelque part. »

Angèle, 31 ans, Eure, Rassemblement National

L'image d'un secteur composé d'une multitude de structures professionnalisées financées par l'argent public correspond toutefois assez peu à sa réalité. Sur environ 1,5 million d'associations actives, seule une minorité (environ 10 %) emploient des salariés. La profusion associative critiquée par certains participants est aussi la conséquence de la liberté démocratique et constitutionnelle donnée aux citoyens de s'organiser eux-mêmes autour d'une pratique ou d'une cause, sans qu'une autorité publique décide a priori quelles organisations seraient suffisamment utiles pour exister.

Il faut préciser que le secteur associatif a connu un mouvement progressif de concentration procédant principalement d'absorptions de petites et moyennes structures par les plus grandes, dans un contexte de prime à la taille induit par la complexification des opportunités et conditions de financement.

5.

Associations et politique : le défi de la polarisation

« Je crois que l'association, c'est le reflet aussi de la population. On aura des associations qui vont être un peu radicales dans la façon de communiquer ou de faire les choses, d'autres de façon beaucoup plus lisse. Et puis nous, en tant que citoyens, on fait notre choix là-dedans. »

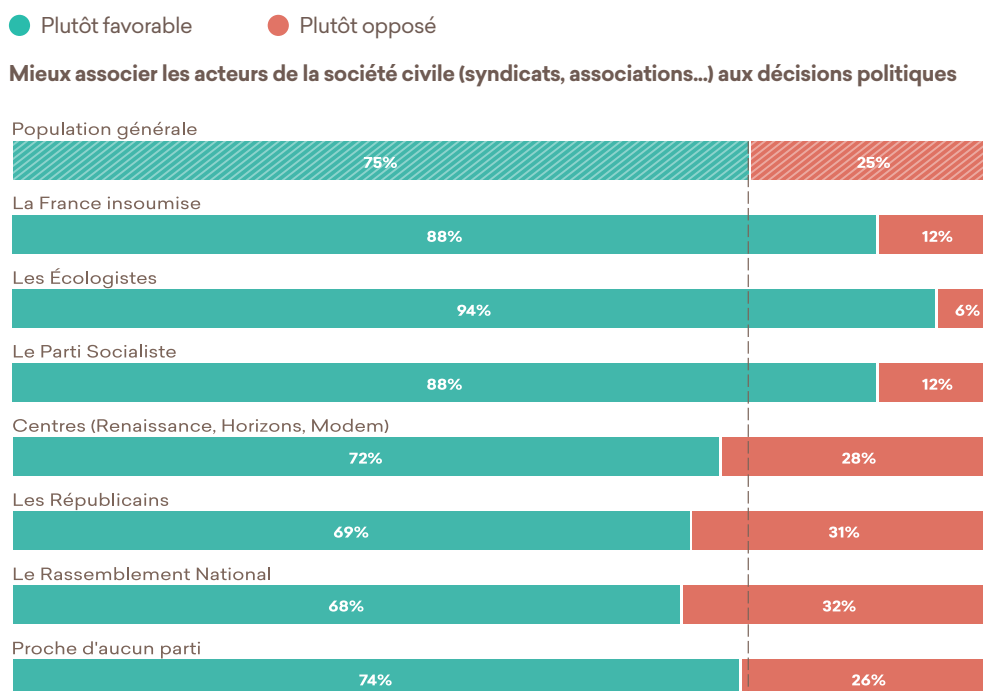
Marvin,
43 ans, Paris,
Les Républicains

a. Une demande consensuelle de mieux associer les associations aux décisions politiques

La reconnaissance massive du rôle démocratique des associations se traduit par une attente concrète et très consensuelle : leur donner davantage de place dans la fabrication des décisions publiques. Trois Français sur quatre (75 %) se déclarent favorables à ce que les acteurs de la société civile (associations, syndicats et autres organisations) soient davantage associés aux décisions politiques. Cette demande est encore plus forte chez ceux qui font actuellement l'expérience de l'engagement associatif : 82 % des bénévoles y sont favorables. Cette attente traverse également les sensibilités politiques, même si son intensité varie. Elle dépasse 88 % parmi les proches des différentes formations de gauche, mais reste très majoritaire parmi les partisans des formations centristes (72 %), des Républicains (69 %) et du Rassemblement National (68 %). Le principe d'une plus grande participation de la société civile à la décision politique semble donc largement partagé, au-delà des divergences sur les causes défendues par les associations ou sur les formes que doit prendre leur intervention.

Figure 10. Le soutien à une meilleure association de la société civile aux décisions politiques, selon la proximité partisane

Parmi les innovations démocratiques suivantes pour la France, auxquelles seriez-vous plutôt favorable ou plutôt opposé(e) ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Cette demande fait écho à une aspiration plus générale des Français : celle de rapprocher la décision de ceux qu'elle concerne. Comme la forte demande de décentralisation du point de vue de l'organisation des pouvoirs publics, elle traduit la critique de décisions perçues comme trop éloignées des réalités locales et insuffisamment adaptées à la diversité des situations.

Lorsqu'on demande aux participants quels sont les sujets sur lesquels les associations devraient être davantage entendues, ils citent notamment des domaines dans lesquels les personnes concernées leur paraissent insuffisamment audibles, comme le handicap. L'environnement est également cité comme un sujet sur lequel les associations devraient davantage s'exprimer et être entendues, notamment de la part de personnes de sensibilité politique de droite ou d'extrême-droite.

« Le handicap, je pense qu'on en entend parler juste au moment des JO, en fait. Et c'est un petit peu dommage parce que pour avoir vécu la chose avec ma maman sur la fin de sa vie, il y a beaucoup de choses qui sont pas adaptées ou écoutées. »

Christelle, 51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance

« Sur tout ce qui concerne la défense de la nature, de la faune, de la flore, je pense qu'avoir des associations un peu plus impliquées et plus audibles, ça ferait un grand bien. »

Jean, 53 ans, Paris, proche d'Horizons

b. Le fantasme de la neutralité

Concrètement, comment les associations doivent-elles se faire entendre des responsables politiques ? Jusqu'où peuvent-elles intervenir dans le débat public sans perdre la confiance dont elles bénéficient ? Derrière ces questions apparaît une tension centrale : les Français reconnaissent aux associations une expertise issue du terrain et une capacité à faire remonter des problèmes insuffisamment pris en compte, tout en étant nombreux à souhaiter qu'elles restent « neutres ». Mais que signifie réellement cette neutralité ?

Dans les groupes de discussion, certains participants en défendent une conception particulièrement extensive. L'association devrait avant tout agir concrètement dans le périmètre de sa mission, éventuellement apporter son expertise lorsqu'elle est sollicitée, mais éviter d'entrer elle-même dans le débat politique. Cette conception repose souvent sur la volonté de préserver les causes associatives d'une « politique politicienne » perçue comme clivante : puisque des citoyens d'opinions différentes peuvent partager un même combat, introduire la politique risquerait de diviser là où l'association doit permettre au contraire de rassembler.

« Moi, je pense qu'elles doivent rester plus neutres. Parce qu'on peut très bien ne pas avoir les mêmes idées politiques et pourtant partager les mêmes idées sur le combat qu'elles mènent. Pas tout mélanger. »

Christelle, 51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance

Certains vont jusqu'à souhaiter une véritable séparation entre monde associatif et débat politique, avec des organisations qui seraient au service de citoyens-consommateurs passifs. L'association pourrait ainsi réunir des citoyens autour d'une activité, venir en aide à un public ou éventuellement apporter une expertise sur son domaine d'action, mais devrait s'arrêter au seuil de l'arène politique. Il s'agit là d'une vision que l'on pourrait qualifier de gestionnaire ou technocratique de la société civile : chacun apporte son expertise dans le périmètre strict qui lui est assigné, tandis que la confrontation entre valeurs et visions de la société est renvoyée vers la seule arène politique. Mais dans cette représentation, la « bonne » association serait finalement celle qui apporterait des solutions sur le terrain sans interroger les choix collectifs qui produisent les problèmes auxquels elle répond. Elles seraient ainsi cantonnées à un rôle palliatif, sans aucune contribution à une vision plus systémique.

« Oui, pour moi, une association ne devrait pas être politisée. Après, c'est des humains, donc chacun est plus ou moins politisé, mais voilà, ça ne doit pas être politisé. »

Catherine, 58 ans, Aube, proche de Renaissance

« L'association doit être apolitique, elle est là pour faire telle ou telle chose, soit pour les animaux, soit pour le sport, soit pour des activités de loisirs, etc. Mais pas pour entrer dans le débat politique. Les autres associations doivent rester dans leur but et pas dépasser leurs limites, parce que sinon, ça devient un vrai capharnaüm et tout le monde entre, met les pieds dans le plat. »

Sébastien, 45 ans, Var, proche de Renaissance

Cette aspiration à des associations « apolitiques » se heurte ainsi à la nature même d'une partie de leur activité. Dès lors qu'une association cherche à défendre des droits ou à obtenir une amélioration de l'action publique, elle intervient nécessairement dans le champ politique, au sens large du terme. Cette conception de la neutralité comporte donc un paradoxe. Elle prétend protéger l'intérêt général des divisions politiques, mais risque, poussée à son terme, de réserver la production de l'intérêt général aux acteurs qui détiennent déjà le pouvoir institutionnel. Une association pourrait distribuer de l'aide alimentaire mais sans pointer les politiques qui aggravent la précarité ; accompagner des personnes victimes de discriminations sans contester les dispositifs qu'elle juge discriminatoires ; protéger l'environnement sans prendre position sur une politique de neutralité carbone. C'est ici que l'exigence de neutralité peut glisser vers une logique de neutralisation¹⁶ du secteur associatif.

Le « capharnaüm » redouté par Sébastien correspond à un pluralisme inhérent à une démocratie dans laquelle une multiplicité d'acteurs sont autorisée à débattre de ce qui mérite d'être défendu, en complémentarité des pouvoirs publics. Néanmoins, la demande d'apaisement des conflits sociaux qui transparaît dans ces citations dit beaucoup de la polarisation affective croissante du débat public et de la lassitude envers des confrontations et des négociations parfois perçues comme inefficaces et stériles.

Cette vision dépolitisée du fait associatif est cependant loin de faire consensus dans les groupes de discussion. Pour de nombreux participants, militer n'est pas un gros mot : défendre une cause suppose de chercher à la faire progresser dans la société et, parfois, dans la loi. Le militantisme n'est alors pas perçu comme une dérive par rapport

16. Voir à ce sujet la note « Neutraliser le monde associatif – Enquête sur une injonction à la dépolitisation », Observatoire des Libertés Associatives, février 2026

à la mission associative, mais comme son prolongement naturel. Cette conception ne semble pas appartenir à une seule sensibilité politique : Véronique, proche du Parti Socialiste, revendique explicitement la dimension militante des associations ; Edwin, proche des Républicains, s'interroge sur la possibilité même de dissocier association et militantisme ; Ariane, proche du Rassemblement National, valorise le rôle essentiel des associations pour « faire avancer les choses ». Tous trois reviennent finalement au sens premier du terme : militer, c'est s'engager pour une cause.

« Pour moi, une association, ça doit être militant parce qu'en effet, l'association se monte par rapport à un problème. Et donc l'idée, c'est de rendre visible ce problème, essayer d'aider les gens qui sont victimes ou qui subissent ce problème. Et donc, il y a forcément une forme de militantisme, en tout cas de défense des droits, puisqu'on est en démocratie. »

Véronique, 51 ans, Mayenne, proche du Parti Socialiste

« Est-ce qu'une association n'est pas forcément toujours militante ? Moi, quand j'entends le mot militer, c'est de défendre. Donc, quelque part, quand on est une association par exemple pour les animaux, le but c'est de les protéger, de les défendre. Est-ce qu'une association ne milite pas forcément systématiquement ? »

Edwin, 52 ans, Nord, proche des Républicains

« Moi, je pense que c'est nécessaire d'avoir des associations dans plusieurs domaines, notamment en effet pour les animaux, pour les femmes, etc. Elles ont un rôle essentiel, elles font avancer les choses. Je dirais qu'elles se battent des fois pour avoir des droits, pour avoir des lois en fait qui soient votées. »

Ariane, 27 ans, Eure-et-Loir, proche du Rassemblement National

Le pluralisme peut alors se jouer sur le mode externe, moins dans la neutralité de chaque association que dans la diversité du paysage associatif lui-même. Toutes les associations n'ont pas vocation à défendre les mêmes causes, à employer les mêmes registres ou à adopter le même degré de radicalité. Aux citoyens de se reconnaître, ou non, dans leurs combats et leurs modes d'action.

« Je crois que l'association, c'est le reflet aussi de la population. On aura des associations qui vont être un peu radicales dans la façon de communiquer ou de faire les choses, d'autres de façon beaucoup plus lisse. Et puis nous, en tant que citoyens, on fait notre choix là-dedans. »

Marvin, 43 ans, Paris, Les Républicains

c. Polarisation : un jeu d'équilibriste pour les associations

Par cette demande de « neutralité », beaucoup de participants semblent en réalité demander aux associations non pas d'être apolitiques, mais de se montrer apolitiques. Pour eux, défendre une cause, interpeller les pouvoirs publics ou réclamer une évolution de la loi peut faire partie de leur rôle, mais s'afficher en faveur d'un parti en particulier ou chercher à orienter directement les choix électoraux des citoyens suscite beaucoup plus de réserves. La frontière est parfois difficile à tracer au sein du répertoire d'actions des associations, en fonction de leur degré de radicalité ressentie, mais celle-ci anime fortement les discussions.

« Il y a des associations qui devraient être un peu plus mesurées. Alors, pour différentes raisons : pour laisser la liberté, et puis peut-être pour être mieux acceptées ou mieux perçues aussi. Pas avoir des caractères trop radicaux. »

Edwin, 52 ans, Nord, proche des Républicains

Cette distinction apparaît également dans l'enquête quantitative. 60 % des Français considèrent qu'une association peut défendre des positions politiques tout en restant indépendante des partis. Cette opinion varie toutefois fortement selon les sensibilités politiques : elle est partagée par 84 % des proches de La France insoumise et 73 % de ceux du Parti Socialiste, contre 53 % des proches des Républicains et 48 % de ceux du Rassemblement National.

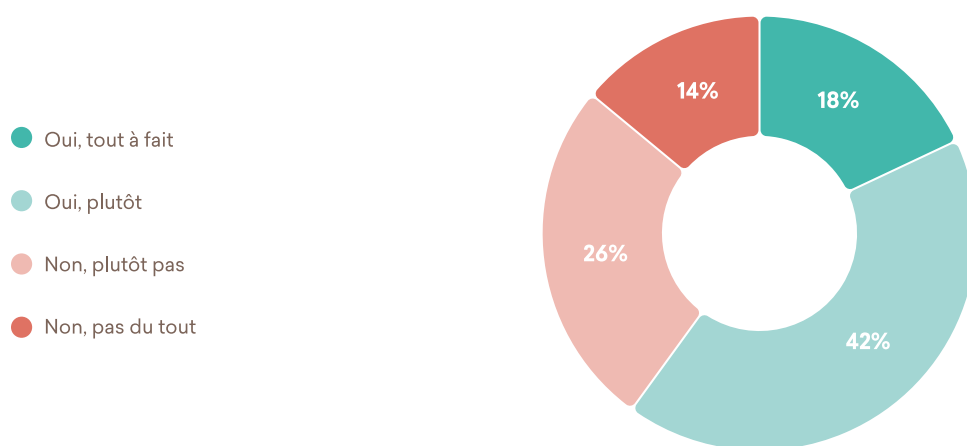
Pour autant, les associations ne sont pas majoritairement perçues comme les relais identifiables d'une force politique. À la question de savoir si les associations ont tendance à être trop proches de certains partis politiques, 35 % des Français répondent « Je ne sais pas », 30 % disent qu'elles sont globalement indépendantes des partis politiques. 13 % disent qu'elles sont trop proches de la gauche et 13 % trop proches de l'extrême-gauche. Le taux élevé de réponses « je ne sais pas » révèle toutefois une faible connaissance des moyens et des stratégies de plaidoyer des associations. Dans un contexte où leur indépendance constitue précisément l'un des fondements de leur légitimité, cette méconnaissance pose un enjeu de lisibilité et de transparence.

« De mon point de vue, ça peut que desservir sa cause qu'une association soit trop proche d'un parti ou d'un pouvoir. Une association doit rester neutre, à mon sens, à part quand elle a des convictions bien opposées, sur une thématique bien précise... mais ça peut desservir sa cause. »

Coralie, 44 ans, Indre-et-Loire, proche d'aucun parti

Figure 11. Compatibilité perçue entre défense de positions politiques et indépendance partisane

Selon vous, une association peut-elle défendre des valeurs ou des positions politiques tout en restant indépendante des partis politiques ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

L'hésitation de Coralie est significative : que signifie en effet de rester neutre ou apaisante si le programme d'un parti entre directement en contradiction avec la raison d'être d'une association ? La distance avec les partis apparaît d'ailleurs moins, dans les groupes de discussion, comme une obligation de principe que comme une stratégie supposée gagnante. Dans une société politiquement fragmentée voire polarisée, être identifié à un camp peut réduire la capacité d'une association à fédérer au-delà de celui-ci, détourner certains citoyens de sa cause ou compliquer ses relations avec des responsables politiques de sensibilités différentes.

« Si une association se positionne contre un candidat et que ce candidat est quand même élu, est-ce que le candidat aura vraiment envie d'aller travailler avec cette association ? Ça va mettre un frein. Si elle reste à sa place et qu'ensuite, ils essayent de travailler ensemble, chacun met de l'eau dans son vin, et ça peut fonctionner. Mais tout de suite, la confrontation, ça avancera pas. »

Jules, 29 ans, Moselle, Les Républicains

« Moi, je pense que leur force, c'est vraiment dans leur neutralité, justement. Parce que ça permet de fédérer plus de personnes. Alors que, en affichant leur orientation politique, ça pourrait un peu édulcorer ce qu'ils font de bien sur le terrain. »

Jean, 53 ans, Paris, proche d'Horizons

La neutralité dont parle Jean ressemble donc moins à une absence de convictions qu'à la préservation d'un espace commun autour d'une cause. Selon de nombreux participants, une association doit pouvoir réunir des bénévoles, des salariés et des bénéficiaires qui ne votent pas de la même manière mais qui considèrent tous par exemple qu'il faut protéger des animaux, mieux accompagner des personnes handicapées ou protéger l'environnement. Une identification partisane trop forte risque au contraire de réduire cette cause commune à des clivages électoraux forts qui traversent la société. Cette position révèle le véritable jeu d'équilibriste que les organisations doivent tenir : pour peser sur la décision, elle doivent parfois déranger, et créer un rapport de force, mais pour conserver leur capacité à dialoguer avec différents publics, elles peuvent aussi avoir intérêt à ne pas se confondre avec l'un des camps politiques en présence.

C'est à l'approche des élections que cette frontière devient la plus sensible. Les groupes de discussion font apparaître une distinction assez claire entre le fait de contribuer à éclairer le choix des citoyens et de chercher à influencer activement ce choix. La première fonction peut être reconnue aux associations en raison même de leur expertise. Elles peuvent ainsi aider à comprendre les enjeux d'une campagne électorale et proposer des décryptages des engagements et programmes thématiques des différents candidats. Leur légitimité repose alors sur une forme d'équité de traitement des différents partis politiques et sur la transparence des critères utilisés, relatifs à l'objet de l'organisation.

« Une association peut noter les programmes, en étant neutre, évidemment. Juste poser un constat sans parti pris. Et après, chacun se fait son avis. Mais oui, elle peut aider à éclairer, en restant évidemment neutre et juste avec tous les candidats. »

Jules, 29 ans, Moselle, proche des Républicains

« Moi, j'aime bien l'idée de comparer les programmes, d'avoir des tableaux scientifiques fournis par les associations, mais je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'associations qui se mouillent et qui veuillent rentrer dans le jeu de la comparaison politique. Et tant mieux, parce qu'effectivement, je suis pas sûre que ce soit leur rôle. Les Restos du cœur, par exemple, je vois pas du tout pourquoi ils nous diraient : "Allez voter untel ou untel parce qu'eux, ils nous ont donné de l'argent ou ils vont nous aider". Là, pour le coup, je pense que ça va faire l'effet inverse et personne va donner parce que qu'est-ce que ça fait là, la politique ? »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Ecologistes

Dans les propos d'Ambre, on lit le risque de défiance que peut toutefois susciter une telle approche aux yeux de certains électeurs qui redoutent le basculement de l'analyse d'un programme vers l'appel au vote pour ou contre un candidat donné. Les verbatim montrent que le vote est unanimement perçu comme un choix intime et un acte personnel, qui doit rester libre de toute tentative d'influence par un tiers. L'association serait quasiment systématiquement perçue comme trop intrusive voire anti-démocratique si elle incitait à voter pour un candidat, ou contre un autre.

« J'ai pas forcément envie que les associations m'orientent ou qu'elles me disent pour qui voter ou pour qui elles vont voter. J'ai envie qu'une association me dise ses besoins, et que pour le coup, moi, en tant que citoyen, je prenne la décision d'aider. »

Marvin, 43 ans, Paris, proche des Républicains

« On a eu un courrier il y a quelques années nous demandant, au niveau de l'association qui m'emploie, de "bien voter". Et franchement, je vous assure que ça a fait pas mal d'histoires, parce qu'en gros, chacun fait ce qu'il veut. Moi, je trouve que ça se fait pas. Chacun ses opinions et voilà. On n'a pas besoin de prendre les opinions des associations. »

Angélique, 43 ans, Pas-de-Calais, proche d'aucun parti

Et lorsque nous soumettons aux participants l'idée d'appeler non pas à voter pour, mais à voter contre un candidat, les réactions sont particulièrement vives :

« Ça, c'est insupportable. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

« C'est comme si on était forcé de voter pour quelqu'un, quoi. »

Alexia, 39 ans, Deux-Sèvres, proche du Rassemblement National

c. Le syndrome Colombe, ou le piège de la polarisation

Dans notre étude intitulée *Les angles morts de la société de l'engagement*, parue en avril 2025, nous revenions sur l'histoire de Colombe, devenue virale pendant la campagne des élections européennes de 2024. À la sortie d'un meeting du Rassemblement National à Perpignan, cette femme de 60 ans, conseillère en insertion professionnelle et elle-même en recherche d'emploi, racontait les larmes aux yeux, face à la caméra du journaliste de TF1 Paul Larrourou, ses difficultés financières et son soutien à Marine Le Pen, avant de préciser qu'elle était bénévole aux Restos du Cœur depuis trente ans. Cela lui avait valu de se faire de facto écarter par l'association au motif que les bénévoles ne doivent pas associer l'image des Restos avec leurs convictions politiques. La séquence avait alors largement circulé sur les réseaux sociaux, certains commentateurs s'étonnant de la possibilité de s'engager aux Restos du Cœur tout en assumant un vote pour l'extrême-droite. Les sympathisants du RN, eux, n'y voyaient aucun paradoxe et défendaient cet engagement associatif qui s'inscrivait pleinement dans leur conception d'une solidarité concrète, fondée sur l'entraide de proximité, les relations interpersonnelles et l'absence de conflictualité. Et c'est la stigmatisation de Colombe qui, in fine, avait davantage choqué que l'association informelle de ses convictions à l'image des Restos.

Deux ans plus tard, nos nouveaux groupes de discussion montrent que le cas Colombe demeure particulièrement sensible. Cédric, électeur du Rassemblement National, y fait spontanément référence :

« Il y avait une bénévole qui faisait partie des Restos du cœur qui a été éjectée parce qu'elle votait plutôt Rassemblement National et ça, ça leur a pas plu. Normalement, l'association doit être apolitique. Elle doit pas s'immiscer dans ça. Je veux dire, ça, ça la regarde pas. »

Cédric, 38 ans, Bouches-du-Rhône, proche du Rassemblement National

La persistance de la mémoire de cet épisode est révélatrice : elle cristallise le sentiment que certaines associations pourraient conditionner l'appartenance à leur collectif à l'adhésion à certaines opinions politiques. Dans un contexte de polarisation, ce type de perception peut nourrir la défiance envers le monde associatif et renforcer l'idée, déjà présente chez une partie des proches du RN, que certaines associations appartiendraient à un camp politique adverse qui tenterait de les exclure de tous les espaces d'action citoyens et d'engagement public. Pour être fidèle à leurs différents rôles démocratiques, nombre d'associations françaises s'initient ainsi aujourd'hui à un jeu d'équilibriste entre la défense de leurs valeurs fondamentales, et l'accueil fraternel de personnes ayant des opinions politiques très diverses.

Conclusion

Le premier enseignement de cette étude tient dans un contraste saisissant : rarement les associations auront semblé aussi fragiles alors que les Français leur reconnaissent très largement leur utilité pour le pays. 83 % les jugent efficaces pour améliorer la vie des gens, 74 % considèrent qu'elles jouent un rôle important dans la démocratie au quotidien et 75 % souhaitent que la société civile soit davantage associée aux décisions politiques. Leur légitimité traverse les sensibilités politiques et apparaît particulièrement forte auprès des Français confrontés aux difficultés économiques.

Or le secteur associatif traverse aujourd'hui une période particulièrement périlleuse. Aux difficultés de financement croissantes depuis le début des années 2000 s'ajoute depuis quelques années une crise économique que ses représentants décrivent comme inédite. En 2025, près d'une association employeuse sur deux déclarait une diminution de ses financements publics et près d'une sur quatre réduisait ses activités. Aujourd'hui encore, les acteurs de l'économie sociale et solidaire alertent sur les conséquences de nouvelles réductions budgétaires sur les emplois et les actions menées sur le terrain. Cette fragilisation est aussi politique. Les associations évoluent dans un espace public polarisé où leur droit de défendre une cause ou de critiquer les pouvoirs publics ou des propositions politiques est davantage contesté.

CLARIFIER LE RÔLE POLITIQUE DES ASSOCIATIONS

Cette tension invite aujourd'hui à clarifier, valoriser et protéger le rôle des associations au sein de notre démocratie. C'est d'abord un enjeu de vocabulaire : s'il faut renoncer au fantasme de la « neutralité », les associations doivent en revanche être indépendantes et apolitiques. Mais exiger des associations qu'elles agissent sans jamais interpellier les propositions et décisions publiques reviendrait à leur demander de traiter les conséquences des problèmes sans pouvoir en questionner les causes.

Cette liberté de contester implique en retour une responsabilité particulière de la part des associations. La force démocratique du secteur tient aussi à sa capacité à ne pas reproduire en son sein la polarisation qui grandit au sein de l'espace politique et médiatique. Tout d'abord, défendre une cause n'impose pas que tous ceux qui la servent partagent exactement les mêmes visions du monde. Les associations ont tout intérêt à préserver des espaces où peuvent agir ensemble des citoyens aux sensibilités électorales différentes, dès lors qu'ils adhèrent à leur objet et respectent leurs règles. Faire de l'appartenance à un camp politique une condition implicite de l'engagement, comme appeler publiquement à voter pour ou contre un candidat, peut ainsi se révéler profondément contre-productif, au risque de renforcer, chez ces mêmes groupes, la défiance à l'égard des acteurs de la société civile. De même, pour éviter tout glissement vers le communautarisme, les associations doivent veiller à ne pas enfermer leur combat dans une logique de « nous contre eux ». Cela implique d'inscrire la défense de leur cause dans un horizon plus large : celui de l'intérêt général, qui ne saurait se réduire à la somme des intérêts particuliers de leurs membres, de leurs bénéficiaires ou des personnes dont elles défendent les droits.

PROTÉGER UN BIEN DÉMOCRATIQUE COMMUN

Les résultats de cette étude invitent à une reconnaissance publique bien plus marquée des associations comme des acteurs essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie. Elles doivent ainsi être davantage sollicitées dans les médias et dans le débat public sur leurs domaines d'intervention et d'expertise. Les pouvoirs publics pourraient, de la même manière, les associer plus systématiquement et plus visiblement à l'élaboration des politiques et des textes qui concernent leurs domaines d'expertise.

Protéger leur indépendance suppose ensuite de protéger les conditions matérielles de leur autonomie. Le CESE alertait déjà en 2024 sur les effets de la diminution des subventions et de la progression des logiques de commande publique et recommandait de faire de la subvention le mode principal de financement des associations, en sécurisant notamment leur caractère pluriannuel. Garantir des financements suffisamment stables pour permettre aux associations de penser à long terme, d'expérimenter et, lorsque cela est nécessaire, d'être libres de contester ceux qui les financent constitue aussi un enjeu démocratique majeur.

Enfin, la protection de la liberté associative suppose de prendre au sérieux, voire de sanctionner les tentatives d'intimidation ou de harcèlement visant à empêcher une organisation d'exercer librement son activité.

Il ne s'agit nullement de soustraire les associations à la critique et au contrôle. Leur indépendance, leur gestion de l'argent public et privé qui leur est confié et leur capacité à servir l'intérêt général doivent pouvoir être interrogées au cas par cas. Mais le fait de préserver leur capacité d'initiative, d'engagement et de contradiction est bien davantage qu'une politique de soutien à un secteur économique en difficulté : c'est protéger un maillage essentiel de notre démocratie.

Celles que les Français appellent, avec une familiarité teintée d'affection, les « asso » ou les « assocés » constituent une spécificité culturelle précieuse du modèle démocratique français. Elles en sont les actrices, mais aussi le creuset, en ce qu'elles peuvent être de véritables écoles de la démocratie où se forme un cercle vertueux de l'engagement. C'est par et autour d'elles que se tissent une grande partie des liens qui tiennent notre société.

Face à la polarisation affective qui alimente un sentiment de concurrence entre les détreesses, les associations doivent demeurer des espaces où la notion d'intérêt général peut se vivre comme une réalité concrète, et où le pluralisme peut devenir une expérience singulière de la fraternité républicaine. Elles ont aujourd'hui besoin de soutien pour relever le défi de la résilience démocratique.

À propos de Destin Commun



Destin Commun est un think tank expert de l'analyse de l'opinion, et des phénomènes de polarisation et de fragmentation qui fragilisent la démocratie et la cohésion sociale. À travers une méthodologie inédite fondée sur la psychologie sociale, il décrypte les divisions et identifie des lignes de force susceptibles de rassembler les Français, en partenariat avec divers acteurs de la société civile et institutions. Destin Commun est la branche française du réseau More in Common, créé en 2017 et présent également au Royaume-Uni, en Allemagne, en Pologne, aux États-Unis, au Brésil et en Espagne. Destin Commun est une association de loi 1901, aconfessionnelle et non partisane.



**Destin
Commun**
More in Common France

Octobre 2026